


# LE FRANCO

Association de la presse francophone

50¢

*Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta*

Edmonton, le vendredi 22 septembre 1989
Vol. 23 n° 38 - 20 pages


• Éducation

## La Cour d'appel a entendu la demande des parents de Saint-Paul

par **PIERRE BRAULT**

EDMONTON - La Cour d'appel de l'Alberta a entendu la demande des parents de Saint-Paul, le 12 septembre dernier, au Palais de Justice d'Edmonton.

Les parents de Saint-Paul en appellent de la décision du Juge Lutz de Calgary qui a suspendu pour deux ans les procédures dans la cause d'un groupe de parents francophones de la région de Saint-Paul à la demande du gouvernement de l'Alberta.

La province maintient que la cause des parents de Saint-Paul est identique à celle du groupe Bugnet et a donc demandé à la Cour de suspendre les procédures jusqu'à ce que la Cour suprême du Canada ait rendu son verdict dans la cause Bugnet.

Les parents de Saint-Paul ne veulent pas attendre et ont donc demandé à leur avocat Me Michel Bastarache d'en appeler de la décision du Juge Lutz.

Selon Me Bastarache, il y a quelques ressemblances dans les deux cas, mais ce sont bien deux cas séparés. Après le plaidoyer des avocats des deux parties, la Cour d'appel a reporté son jugement à une date ultérieure. Me Bastarache a déclaré en sortant de la salle qu'il était dommage que les petits Franco-Albertains doivent attendre une telle décision et qu'un tel geste met en péril l'avenir de ces derniers. Ils sont en fait les victimes d'un système qui ne répond pas au besoin de la minorité francophone de l'Alberta. Plus on attend, plus l'assimilation continue à progresser rapidement.



Michel Bastarache

Dans la cause des parents de Saint-Paul, qui a été présentée devant la Cour le 27 novembre 1987, ces derniers demandent au ministre de l'Éducation d'user de son pouvoir discrétionnaire pour forcer les trois commissions scolaires soit, la Commission scolaire régionale de Saint-Paul, la Commission scolaire de Saint-Paul no 2228, la Commission scolaire du comté de Saint-Paul à satisfaire aux exigences de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Cet article reconnait aux francophones en milieu minoritaire le plein droit à une instruction de leurs enfants en français.

Les requérants demandent spécifiquement: 1. - que la Cour déclare qu'il y a dans la région de Saint-Paul un nombre suffisant d'enfants d'âge scolaire qui répondent aux exigences de l'Article 23 de la Charte pour justifier que l'instruction leur soit dispensée en français à même les fonds publics dans un établissement scolaire homogène français géré par la minorité francophone; 2. - que la Cour déclare que le ministre de l'Éducation a l'obligation d'exercer le pouvoir que lui confère la Loi scolaire pour créer une commission scolaire de langue française dans la région de Saint-Paul; d'entreprendre toutes les démarches nécessaires concernant les programmes français et l'établissement d'une école française et qu'elle lui ordonne de dégager les fonds publics nécessaires au bon fonctionnement de la nouvelle juridiction scolaire; 3. - que la Cour ordonne à la Commission scolaire de Saint-Paul de dispenser l'enseignement en français aux niveaux élementaire et secondaire dans un établissement distinct et qu'elle conclue les ententes nécessaires avec le comté de Saint-Paul et la Commission scolaire régionale de Saint-Paul pour que les étudiants francophones qui sont résidents de ces deux autorités scolaires puissent fréquenter cette école; 4. - un autre groupe de parents francophones dont les enfants sont présentement inscrits ou ont été inscrits depuis 1982 au Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan réclament dans cette même poursuite que les commissions scolaires dont ils relèvent, remboursent une somme totale de 69 512,58 $ pour les frais supplémentaires qu'ils ont eu à débourser pour la scolarité, le transport et le logement, ce que les commissaires d'école ont jusqu'à maintenant refusé de rembourser.

Un jugement favorable de la Cour d'appel de l'Alberta dans la cause des parents de Saint-Paul pourrait permettre la poursuite des procédures et le dépôt de nouvelles plaintes par d'autres groupes ailleurs dans la province.

Si la Cour confirme cependant la décision du Juge Lutz, les francophones de l'Alberta devront attendre le jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause Bugnet entendue le 14 juin dernier, avant que la Justice puisse procéder à l'audition de leurs plaintes.

### SOMMAIRE



22/09

• Ça va brasser

## Les entrepreneurs canadiens sont de moins bonne humeur envers le fédéral

OTTAWA (A.P.F.) - L'humeur des entrepreneurs canadiens est en baisse si on se fie à un sondage réalisé par la Chambre de commerce du Canada en juin et juillet dernier.

Selon ce sondage effectué auprès d'entreprises de différentes tailles dans l'ensemble du pays, les deux tiers des entrepreneurs canadiens sont insatisfaits de l'effet des politiques fédérales sur leur entreprise. La Chambre de commerce du Canada note qu'il s'agit là d'un changement par rapport au dernier sondage, qui plaçait l'inflation et les politiques économiques et fiscales en tête de liste des insatisfactions des entrepreneurs.

Seulement 38 pour 100 des participants au sondage considèrent que l'impact des politiques gouvernementales sur les compagnies est «bon» ou «très bon», alors qu'en février dernier, 68 pour 100 des répondants exprimaient leur satisfaction face à ces politiques.

Selon le président de la Chambre de commerce, cette grande insatisfaction n'est pas surprenante, compte tenu que le sondage a été effectué peu après le budget fédéral du mois d'avril. Le sondage, ajoute le président M. Tim Reid, traduit la déception des entrepreneurs de voir que le gouvernement n'a pas réduit le déficit comme promis, et qu'il a opté pour une hausse des impôts plutôt qu'une baisse du déficit. Seulement 6 pour 100 sont satisfaits des mesures gouvernementales de réduction des dépenses.

Les entreprises pensent également que les conditions économiques sont moins favorables que l'an dernier. Environ 75 pour 100 considèrent que l'impact économique est «bon» ou «très bon», alors qu'ils étalent 88 pour 100 à penser de la sorte lors du dernier sondage. Seulement 64 pour 100 prédisent que le climat économique leur sera favorable dans six mois, alors que 88 pour 100 pensaient ainsi en février dernier.

Les entreprises placent en tête de liste la réduction du déficit (96 pour 100), et l'amélioration de la politique fiscale (94 pour 100), comme les deux priorités du gouvernement. L'inflation et la politique monétaire sont aussi des priorités pour les entreprises, selon le dernier sondage.

Principale association d'affaires au pays, la Chambre de commerce du Canada effectue deux fois par année un sondage auprès des entreprises canadiennes.

• Le 25 septembre

## Les «Québécois hors du Québec» peuvent maintenant voter lors d'une élection québécoise

OTTAWA (A.P.F.) - En vertu de la nouvelle Loi électorale québécoise, un grand total de 1 049 «Québécois hors du Québec» seront habilités à exercer leur droit de vote dans le cadre des élections générales du 25 septembre prochain. De ce nombre 559 électeurs, soit plus de la moitié, résident dans les autres provinces canadiennes, et 11 pour 100 aux États-Unis.

C'est la première fois que les Québécois, hors du Québec au moment de l'élection provinciale, sont inscrits sur les registres électoraux. En vertu de la Loi électorale, ceux-ci avaient jusqu'au 19 août dernier pour s'inscrire au «régistre des électeurs hors du Québec».

Pour avoir le droit de s'inscrire, l'électeur québécois devait demeurer à l'extérieur du Québec depuis moins de 10 ans, posséder la qualité d'électeur au moment de son départ de la province, être domicilié pendant au moins six mois au Québec avant son départ, et avoir l'intention de revenir au Québec.

## Au national...

• Bons premiers

# Les Albertains ont le sens du bénévolat, les Québécois pas beaucoup

OTTAWA (A.P.F.) - Les Albertains sont les champions du bénévolat au Canada, alors que les Québécois sont les moins nombreux à consacrer du temps à cette activité, indique une étude réalisée par Statistique Canada pour le compte du Secrétariat d'État.

Selon le document «Donner sans compter: les bénévoles au Canada», pas moins de 40 pour 100 des Albertains de 15 ans et plus consacrent du temps au bénévolat au moins une fois dans l'année. Au Manitoba et en Saskatchewan, le pourcentage est de 37 pour 100. Dans le cas de ces trois provinces des Prairies, il s'agit d'un pourcentage de beaucoup supérieur à la moyenne nationale qui est de 27 pour 100. La Colombie-Britannique se distingue de ces trois provinces de l'Ouest avec un pourcentage de bénévolat de 29 pour 100.

Le bénévolat recueille la faveur de 33 pour 100 de la population à l'Île-du-Prince-Édouard, le plus haut pourcentage de toutes les provinces maritimes. La Nouvelle-Écosse (32 pour 100), le Nouveau-Brunswick (30 pour 100) et Terre-Neuve (25 pour 100) suivent dans l'ordre.

Les citoyens des deux plus grosses et populeuses provinces canadiennes sont moins attirés par le bénévolat. En Ontario, 26 pour 100 de la population exerce une activité bénévole au moins une fois par année. Au Québec, seulement 19 pour 100 de la population consacrent du temps au bénévolat; le plus faible pourcentage au pays. L'enquête ne fait pas mention des Territoire du Nord-Ouest et du Yukon. Au total, plus de 5.3 millions de Canadiens consacraient du temps à des activités bénévoles au pays en 1987.

Contrairement à la croyance populaire, les bénévoles ne sont pas des chômeurs qui cherchent à passer le temps. L'enquête de Satistique Canada révèle que les deux tiers des bénévoles au pays (3.4 millions) occupent un emploi rémunéré, et que la moitié (2.7 millions) occupent un emploi à plein temps. En fait, seulement 4 pour 100 des bénévoles étaient des chômeurs.

Les bénévoles sont surtout âgés entre 25 et 44 ans, et sont des femmes dans une proportion de six sur dix. Le taux de participation des bénévoles augmente avec le niveau d'instruction. Il est de 13 pour 100 pour les personnes ayant moins de 9 ans de scolarité, mais de 46 pour 100 pour ceux qui détiennent un diplôme universitaire.

Pourquoi faire du bénévolat? Selon l'enquête, les actions qui motivent les gens à faire du bénévolat sont, dans l'ordre: aider les autres, favoriser une cause dans laquelle ils croient, faire quelque chose qu'ils aiment et savoir qu'ils accomplissent quelque chose.

Les activités les plus populaires chez les bénévoles sont de recueillir des fonds, de donner des renseignements, d'organiser des événements ou de superviser et coordonner des activités.

• Bénévolat

# Plus d'un milliard d'heures de bénévolat par année

OTTAWA - Les Canadiens et Canadiennes ont fait plus d'un milliard d'heures de bénévolat entre novembre 1986 et octobre 1987.

D'après le document **Donner sans compter: les bénévoles au Canada** qu'ont lancé MM. Harvie Andre, Ministre responsable de Statistique Canada, et Gerry Weiner, Ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, plus de cinq millions de Canadiens et Canadiennes de 15 ans et plus ont consacré au cours de la période visée, leur temps et leurs habiletés à divers groupes et organimes du pays. Ces bénévoles représentent 27 pour cent de la population de 15 ans et plus.



**Harvie Andre**

«Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, qui a un mandat spécial de promouvoir et d'encourager le bénévolat au Canada, a parrainé cette enquête sur l'activité bénévole. Au cours des prochains mois, d'autre analyses liées aux résultats de l'enquête seront publiées», a déclaré M. Weiner.

«L'enquête, qui a été menée par Statistique Canada, constitue de loin la plus riche source d'information sur les bénévoles jamais obtenue au Canada. J'espère qu'elle servira à élever le profil des bénévoles et, en fin de compte, à encourager plus de Canadiens à donner de leur temps pour des causes exceptionnelles», a ajouté M. Andre.

**Donner sans compter: les bénévoles au Canada** offre un portrait détaillé des bénévoles. L'enquête fournit entre autres des données sur les caractéristiques personnelles des bénévoles, sur les activités exercées, sur les genres d'organismes servis, sur le temps consacré au bénévolat, et sur les coûts associés au bénévolat.

Voici les faits saillants de ce rapport:

- Aider les autres, favoriser une cause dans laquelle ils croient, faire quelque chose qu'ils aiment et savoir qu'ils accomplissent quelque chose figurent au nombre des facteurs importants qui motivent les Canadiens à faire du bénévolat.
- Les activités les plus populaires chez les bénévoles sont de recueillir des fonds, donner des renseignements et organiser des événements ou superviser et coordonner des activités.
- Le taux de participation des bénévoles augmente avec le niveau d'instruction: de 13 pour cent les personnes ayant moins de neuf ans de scolarité à 46 pour cent pour celles qui détiennent un diplôme universitaire.
- Dans la semaine précédant l'enquête, presque les deux tiers des bénévoles occupaient également un emploi rémunéré. De ceux-ci, environ la moitié travaillaient à temps plein.
- Presque six bénévoles sur dix sont des femmes, mais la proportion des femmes varie selon le groupe d'âge. Par exemple, 52 pour cent des bénévoles de 45 à 54 ans étaient des femmes, comparativement à 64 pour cent des bénévoles de 65 ans et plus.

• La station Grandin

# La 9e station du système de transport en commun LRT d'Edmonton est ouverte




**La nouvelle station Grandin est très fonctionnelle à comparer aux huit autres. Sa décoration est agréable à l'oeil et les indications adéquates.**

*(Photo G.R.D.)*

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - La 9e station du système de transport en commun LRT d'Edmonton a été inauguré le 31 août dernier et le service régulier a débuté le 4 septembre.

Cette nouvelle station est située sur la 110e rue entre la 98e et la 99e avenue tout près du Palais législatif. Elle porte le nom de station Grandin. C'est une autre étape de sept dixième de kilomètre à voie double qui s'ajoute à la station Corona angle 107e rue et l'avenue Jasper pour en faire un système complet de 11 kilomètres de Clareview dans le nord-est de la ville à la station Grandin.

C'est grâce à l'initiative des Jeunes Entrepreneurs Francophones si cette station porte maintenant le nom de Mgr Vital Grandin, l'un des pionniers francophones du 19e siècle. Ils ont défendu leur projet devant le Conseil municipal de la ville d'Edmonton et ce dernier a accepté de participer à leur projet.

Puisque cette station porte le nom de Grandin, les jeunes veulent profiter de l'occasion pour mieux faire connaître ce grand personnage à partir d'une murale qui sera exposée dans la station au niveau des départs et des arrivées. Cette murale décrit l'histoire de Mgr Grandin et rappelle l'existence non seulement des francophones mais aussi celle des Indiens et des Métis. Cette murale sera d'ailleurs inauguré d'ici peu. On parle aussi d'un parc et d'une statue de Mgr Grandin qui agrémenterait le parc. On sait que ce quartier de la ville où est l'église Saint-Joachim a été le berceau de la francophonie dans la Capitale albertaine.

Ce projet des Jeunes Entrepreneurs Francophones a pour objectifs de sensibiliser le public à la communauté francophone d'Edmonton et de son influence sur l'évolution de la communauté à sa forme présente; démontrer que les francophones sont l'un des deux peuples fondateurs de l'Alberta; de représenter le lien entre l'esprit pionnier et la philosophie spirituelle de nos Ancêtres; donner à la station Grandin une ambiance canadienne-française en y exposant des symboles du patrimoine francophone.

Des milliers de personnes verront ces symboles à chaque fois qu'ils emprunteront le LRT à partir de la station Grandin.

À la 3...

• Langues officielles

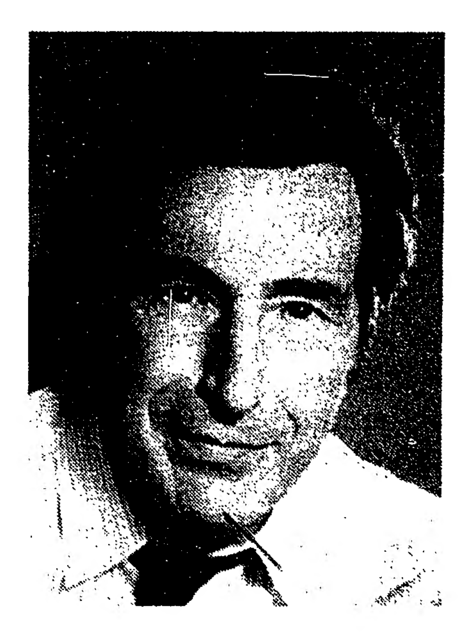
# Les résultats sont insuffisants, selon D'Iberville Fortier

OTTAWA (A.P.F.) - Le Commissaire aux langues officielles estime qu'il règne dans beaucoup trop d'institutions fédérales «un attentisme, voire une léthargie inexcusable» depuis l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles.

Selon d'Iberville Fortier, l'absence de règlements est responsable de ce climat d'attentisme qui se vérifie par une augmentation de 30 pour 100 des plaintes en un an.

Faisant un bilan de l'année écoulée depuis la proclamation de la nouvelle loi le 15 septembre 1988, M. Fortier note une faiblesse au niveau de l'offre active de services bilingues, en personne, dans les bureaux où il existe une demande importante. Les plaintes reçues depuis un an indiquent que les services aux minorités de langue officielle sont insuffisants et cela, malgré la présence de pictogrammes portant sur l'offre active.

Ça ne va guère depuis un an dans le domaine de la langue au travail dans les régions désignées. M. Fortier réclame dès maintenant «un régime dynamique qui fournira au français l'oxigène indispensable pour créer et innover». Encore là, l'absence de règlements se fait sentir, et M. Fortier demande que la réglementation soit présentée dans les plus brefs délais.


D'Iberville Fortier

M. Fortier trouve qu'il y a trop de controverses inutiles en ce qui a trait à la question de la participation équitable dans la Fonction publique fédérale. Il invite le fédéral à s'attaquer à certains problèmes, dont la faible participation des francophones dans la catégorie de la gestion chez les scientifiques et les spécialistes.

S'il félicite le secrétariat d'État pour ses «louables initiatives», il l'invite cependant à poursuivre ses efforts dans le but de trouver des solutions sur mesure (exemple les radios communautaires) qui apporteront aux petites communautés minoritaires le minimum vital pour assurer leur survie et leur épanouissement. Dans l'ensemble toutefois, M. Fortier estime que les services fédéraux aux minorités dans leur langue ont piétiné.

Les consultations auprès des représentants des communautés minoritaires au pays portant sur la réglementation entourant la nouvelle Loi sur les langues officielles ont débuté il y a quelques semaines. Selon le Conseil du Trésor, qui est chargé de la rédaction de ces règlements, ils devraient être déposés à la Chambre des communes avant la fin de la présente année.

• Selon le C.N.B.E.S.

# Le gouvernement fédéral ne devrait pas abolir le prestations aux familles à haut revenu

OTTAWA (A.P.F.) - Le gouvernement fédéral devrait abandonner l'idée de récupérer les allocations familiales et les pensions de sécurité de la vieillesse des familles à haut revenu, et consulter plutôt la population avant d'aller de l'avant avec son projet qui met fin au principe de l'universalité des programmes sociaux.

Dans son rapport intitulé «Le budget de 1989 et la politique sociale», le Conseil national du bien-être social affirme que le projet du ministre des Finances Michael Wilson «constitue le plus important changement dans la politique sociale depuis une génération, parce qu'elle met fin à l'universalité, un principe fondamental qui caractérise depuis longtemps le système canadien de prestations sociales».

Dans les documents bubgétaires du 27 avril dernier, le ministre Wilson annonçait son intention de récupérer les allocations familiales et les pensions de vieillesse lorsqu'elles bénéficiaient à des Canadiens ayant un revenu supérieur à 50 000 $. La mesure serait échelonnée sur une période de trois ans.

Or, voici que le Conseil national du bien-être social, qui joue le rôle d'organisme consultatif auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, met en garde le gouvernement et dit tout haut que ce qui est remis en cause ici, c'est la vision canadienne de la justice sociale. «Un programme social qui verse des prestations à tous, puis qui oblige certains bénéficiaires à les rembourser totalement n'est pas universel», affirme le Conseil dans son rapport.

En plus de jouer avec un sacro-saint principe canadien, le projet du ministre Wilson va aussi frapper les familles à revenu moyen, estime le Conseil. D'abord fait remarquer l'organisme, un couple à un salarié avec deux enfants dont le revenu net est de 55 240 $ est loin de faire partie des familles à l'aise dans une ville comme Vancouver ou Toronto, où le coût de la vie est élevé. Mais surtout, le seuil de revenu de 50 000 $ à partir duquel la récupération s'appliquera ne sera que partiellement indexé sur le taux d'inflation. Le Conseil prédit que dans moins de dix ans, plus d'un million de familles, une sur quatre, devront rembourser en tout ou en partie leurs allocations familiales, parce que leurs revenus augmenteront alors plus vite que le nouveau seuil partiellement indexé.

Le ministère des Finances évalue que pour 1990, 368,000 familles à revenu supérieur rembourseraient la totalité des allocations familiales, et 167,000 une partie seulement.

Le Conseil national du bien-être social voit même dans ce projet une discrimination envers les familles à un salarié. Ainsi, un couple à deux salariés avec deux enfants dont un conjoint gagne 45 000 $ et l'autre 35 000 $, soit 80 000 $, ne perdra pas ses allocations familiales, puisque le plus haut des deux salariés gagne moins de 50 000 $. À l'inverse, une famille à un salarié et deux enfants dont le revenu est de 56 000 $ devra rembourser la totalité de ses allocations en 1991. Pour le Conseil, la méthode de récupération est «injuste et illogique». Le Conseil y va même d'un argument qu'on pourrait qualifier de pré-électoral, et qui ne devrait pas tomber dans l'oreille d'un sourd. Accorder des prestations d'une main pour ensuite les récupérer de l'autre dit-il, «c'est faire appel à une mesure hypocrite qui risque de susciter le ressentiment des électeurs de la classe moyenne qui devront payer des impôts à l'égard des programmes sociaux auxquels ils n'ont pas réellement droit».

En ce qui concerne la récupération des prestations de sécurité de la vieillesse, le Conseil soulève les mêmes critiques et ajoute que cette disposition allait changer les règles du jeu «sans le consentement des joueurs», en l'occurence les Canadiens qui comptaient inclure ces prestations dans leurs revenus de retraite. Le document affirme aussi qu'en ayant payé des impôts sur le revenu toute leur vie, les personnes âgées avaient déjà gagné leurs pensions de vieillesse.

Le Conseil, qui est ouvertement contre le fait de priver des Canadiens à revenu élevé de prestations, critique le gouvernement dans sa façon de faire et réclame un débat public, «au lieu d'abolir l'universalité en catimini».

• Langues officielles

# Une loi stérile, selon Jean-Robert Gauthier

OTTAWA (A.P.F.) - La nouvelle Loi sur les langues officielles est à ce jour une loi «stérile», estime le critique de l'Opposition officielle en matière de langues officielles, Jean-Robert Gauthier.

Selon le député d'Ottawa-Vanier, le gouvernement doit déposer rapidement un avant-projet de réglementation pour donner le coup d'envoi à cette loi. Plus encore, M. Gauthier croit que le gouvernement doit déclencher, avec la collaboration des autres provinces, une campagne d'information pour contrer la désinformation propagée par des mouvements comme le CoR (Confederation of Regions), A.P.E.C. (Alliance for the Preservation of English in Canada) et le Reform Party.

Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, a profité du premier anniversaire de l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles, pour déplorer l'absence de règlements qui à jour s'est traduit par une augmentation de 30 pour 100.

• Carnet de route

# Les régionales d'Edmonton et Centralta ont fait une évaluation du Carnet de route 1984-89



par PIERRE BRAULT

SAINT-ALBERT - Une trentaine de membres des régionales d'Edmonton et Centralta de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) ont fait l'évaluation du Carnet de route 1984-89 au St.Albert High School à Saint-Albert, le 9 septembre dernier.

Ce Carnet de route 1984-89, ou si vous préférez le plan quinquennal mis sur pied pour répondre aux besoins de ces cinq années de vie communautaire franco-albertaine, a été passé en revue. Chaque dossier a été étudié et les participants ont fait une rétrospective des actions entreprises durant ces cinq ans. On a aussi révisé les plans d'actions pour les adapter aux besoins de la nouvelle décennie qui débute l'an prochain.

Ce même exercice a eu lieu à Calgary le 16 septembre dernier pour cette régionale. La régionale de Rivière-la-Paix tiendra sa rencontre le 4 novembre et celle de Saint-Paul, le 18 novembre. Les autres régionales incorporeront probablement cet exercice dans le programme de leur assemblée annuelle après la période des Fêtes. De toute évidence les dossiers de l'éducation, des communications, du développement communautaire, etc, retiennent encore beaucoup l'attention des participants.

# Éditorial

## Un an déjà...

La nouvelle loi sur les langues officielles célébrait, le 15 septembre dernier, le premier anniversaire de sa proclamation. Le tout aurait probablement passé inaperçu, si le Commissaire aux langues officielles M. D'Iberville Fortier n'avait pas souligné à sa façon cet anniversaire (voir texte en page 3).

Il a raison quand il dit qu'il règne dans beaucoup trop d'institutions fédérales «un attentisme, voire une léthargie inexcusable», depuis l'adoption de la nouvelle loi. Les ministères fédéraux attendent que le gouvernement fasse connaître sa réglementation pour réagir et appliquer cette loi. Ils attendent aussi cette réglementation pour pouvoir trouver des moyens pour la contourner exactement comme lorsque la première loi était en vigueur. Toutes les raisons sont et seront bonnes pour contourner cette loi sur les langues officielles qui ne fait pas le bonheur de tous les hauts fonctionnaires. Il n'est pas étonnant que l'on note une augmentation des plaintes de l'ordre de 30%.

Il ne fait aucun doute dans notre esprit et à la lueur des propos du PM Mulroney, que cette nouvelle loi sur les langues officielles est une belle «patate chaude» dans les mains du gouvernement. Le gouvernement parle peu ou pas de cette nouvelle loi parce qu'il en a déjà plein les bras avec son Accord du Lac Meech et la révolte qui mijote face à la nouvelle TPS de Michael Wilson, qu'il ne veut absolument pas jeter de l'huile sur le feu. Il n'en reste pas moins que durant ce temps les droits des francophones ou des minorités de langues officielles ne sont pas respectés par les propres employés de ce gouvernement.

Le Président du Conseil du Trésor M. Robert de Cotret se fait très discret, attendant probablement que les consultations auprès des représentants des communautés minoritaires au pays soient terminées.

C'est un processus qui est trop long et inacceptable. Quand le gouvernement dépose une loi, il devrait logiquement présenter la réglementation qui l'accompagne, en même temps. Au contraire, le gouvernement attend les réactions de la population et prépare la réglementation en fonction de ces réactions. Il est évident que lorsque quelque chose ne fait pas notre affaire on réagit farouchement, alors le gouvernement pour contrer cette réaction y va de règlements qui feront l'affaire de ceux qui sont contre, au détriment de ceux qui en ont un grand besoin. Cette méthode rend les lois presqu'inopérantes dans certains cas.

La francophonie hors Québec réclame des dents pour cette nouvelle loi, mais nous sommes prêts à parier que le dentiste de Cotret les aura arrondies avant de les mettre dans la bouche du patient.

Le gouvernement fédéral a tellement peur de la réaction des anglophones...

## Le produit culturel

Avec cette nouvelle saison d'automne qui débute, une foule d'activités culturelles reprennent. Les troupes de théâtre, de danse folklorique, de chant choral, les ligues d'improvisation, les troupes de spectacles qui visitent les écoles, etc, sont en plein recrutement. Il devient très important que la communauté franco-albertaine soutienne et encourage par sa présence et sa participation active ces activités qui sont le point de rencontre de la francophonie provinciale.

On a noté une baisse dans les assistances aux matches d'impro, l'an dernier. Cette année, les organisateurs travaillent d'arrache-pied pour tenter de trouver une nouvelle formule qui attirera les foules de jadis. Il ne fait aucun doute que la qualité du produit est la principale raison du succès au guichet. Mais il faut aussi réaliser que personne en Alberta, sauf quelques exceptions près, n'est classé comme professionnel dans le domaine culturel. On a des semi-professionnels et des amateurs qui se donnent coeur et âme pour l'art qu'ils pratiquent et qui atteignent un professionnalisme souvent plus remarquable et remarqué que chez les professionnels.

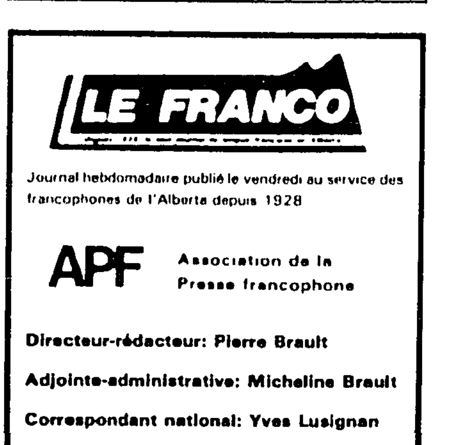
Encourageons nos artistes franco-albertains!

**Pierre Brault**

***La pensée de la semaine...***

Le plus souvent on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes, quand on les a sur le nez.

*(Gustave Droz)*




Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

**Directeur-rédacteur: Pierre Brault**

**Adjointe-administrative: Micheline Brault**

**Correspondant national: Yves Lusignan**

**Mise en page: Michel Raymond**

**Photocomposition: Denise Lamoureux**

Toute correspondance doit être adressée à
**Le Franco**
**8923, 82e Avenue**
**Edmonton (Alberta)**
**T6C 0Z2**
**Tél.: (403) 465-6581**

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.



# Réflexion

## La famille et les enfants: un investissement de choix

*Nous débutons cette semaine, une RÉFLEXION sur la famille canadienne et les enfants avec des textes tirés du pamphlet «Pour l'avenir du Canada: Priorité aux enfants» publié par un groupe d'associations socio-économiques dont le Conseil canadien de Développement social.*

Vaincre la pauvreté chez les enfants canadiens et donner une aide ainsi que des services suffisants aux familles sont des objectifs réalistes. Par exemple, le recul du taux de pauvreté chez les personnes âgées au Canada témoigne des résultats que peut obtenir un gouvernement lorsqu'il s'attaque résolument à une tâche. Au cours de la dernière décennie, les familles comptant des enfants n'ont pas bénéficié de ce niveau d'engagement. En effet, la valeur des avantages et des prestations consentis aux enfants et à leurs familles s'est érodée au point où de plus en plus de parents éprouvent de la difficulté à s'aquitter de leurs responsabilités envers leurs enfants. En conséquence, un plus grand nombre d'enfants en sont réduits à vivre dans la pauvreté.

Cette tendance va à l'encontre de la démarche canadienne des 40 dernières années qui privilégiait la famille et les enfants. Nous demandons à nos gouvernements de renouveler leur engagement vis-à-vis de cette partie de la population et, ainsi, de mettre un terme à l'érosion des avantages, de les rétablir à leur niveau d'antan et de s'assurer que toutes les familles canadiennes disposent d'un revenu suffisant pour prodiguer à leurs enfants les soins nécessaires à leur éducation.

**RÉALISATIONS DU CANADA EN FAVEUR DE LA FAMILLE**

Aucune famille ne peut se soustraire à ses responsabilités, qu'il s'agisse d'engagements financiers ou d'obligations légales. Et l'éducation des enfants compte parmi les plus exigeantes d'entre elles.

Pour un grand nombre d'hommes et de femmes, élever des enfants est une source d'épanouissement personnel. Mais il s'agit également d'une contribution à l'ensemble de la société, une contribution qui se traduit, pour les parents, par des dépenses importantes et des sacrifices.

La société canadienne valorise depuis longtemps cette contribution. Et, afin d'exprimer cette conviction que l'éducation des enfants est une responsabilité que doivent se partager les parents, la communauté et les gouvernements, ces derniers ont créé des politiques et programmes qui viennent en aide, de diverses façons, aux familles avec enfants.

*À suivre...*

# Lettres ouvertes

## Programme TV5

M. le Directeur.

Je vous félicite pour votre journal. Il est de plus en plus intéressant. Je le lis au complet.

Nous avons maintenant TV5 à Calgary et je voudrais savoir où je peux me procurer le programme de la journée de ce nouveau canal.

Merci pour votre beau journal.

*Louisette Ollivier*
*Calgary, Alberta*

**Réponse:** *Vous pouvez écrire à l'adresse suivante: Consortium de télévision Québec Canada, 1755 boul. René-Lévesque Est, bureau 101, Montréal, Québec H2K 4P6, Tél.: (514) 522-5322.*

*Nous étudions présentement la possibilité d'offrir la programmation de TV5 et de Télé-Métropole dans votre journal préféré. Le tout dépendra évidemment de la collaboration de ces deux canaux de langue française.*

## Nouvelles régionales

• Généalogie

# La famille Paradis s'est réuni à Madawaska Maine

par ESTELLE PARADIS

CALGARY - En novembre 1988, les organisateurs du Festival acadien annuel lançaient une invitation à tous les descendants de Pierre Paradis, premier ancêtre des Paradis, à participer à une réunion de la grande famille Paradis, à Madawaska Maine et demandait aussi de remplir un formulaire généalogique et d'y joindre si possible des photos.

Plusieurs milliers de descendants Paradis ont répondu à l'invitation car on a écrit deux gros volumes sur l'histoire des Paradis en Amérique du nord. Ces volumes ont d'ailleurs tous été vendus lors de cette fameuse réunion tenue les 30 juin, 1er et 2 juillet dernier.

Cette rencontre a fait passer les participants par toute la gamme des émotions. Ils ont retracé leurs origines, leurs racines, leur évolution et ont aussi raffermi les liens qui désormais les unient au Canada et aux États-Unis.

En août 1960, à l'occasion du 350e anniversaire de la ville de Québec, le comité des anciennes familles rurales a honoré de façon particulière les familles qui occupaient la terre de leurs ancêtres depuis au moins 250 ans. La famille Alexandre Paradis de l'Île d'Orléans au Québec a été honoré parce que le domaine occupé par Alexandre a été la propriété de la famille dont la ligne généalogique remontre à l'ancêtre Pierre Paradis. On a donc élevé sur cette propriété un monument commémoratif qui a été béni lors du grand ralliement des Paradis à l'Île d'Orléans, le 14 août 1960.

Pierre Paradis est né à Martagne en France en 1605 et il est venu au Canada avec son épouse Barbe Guyon. Il est décédé à l'Île d'Orléans en 1675. On révèle qu'ils étaient des catholiques convaincus. Parmi la descendance de Pierre Paradis, on en retrouve un bon nombre aux États-Unis et particulièrement en Louisiane où on y retrouve même un village portant le nom de Paradis. Parmi ces habitants de la Louisiane certains écrivent leur nom Paradise ou Parodee.

Lors de l'ouverture officielle des activités le 30 juin dernier, des milliers de cousins Paradis ont participé à cette retrouvaille et à la surprise de plusieurs, la majorité de ces personnes parlaient le français. Les Paradis de Calgary se sont fait dire qu'ils venaient du «pays des Flames de Calgary». Le soir il y a eu un programme de talents et l'on y a chanté le chant «Vive les Paradis».

Au cours de la journée du 1er juillet on avait organisé des voyages en autobus dans la belle Vallée de Saint-Jean, suivi d'un banquet auquel participaient une foule de célébrités parmi les Paradis.

Le 2 juillet on a célébré un service commémoratif pour les Paradis au cimetière de Saint-David et une messe a aussi été chanté au bord de la rivière Saint-Jean.

On avait aussi organisé une parade de chars allégoriques sur la rue principale de Madawaska et la parade a duré près de deux heures.

Il faut souligner que la descendance de Pierre Paradis a donné à l'état du Maine des prêtres, des religieux et religieuses. Trois Paradis siègent présentement à la législature de l'état «House of Representative». On y retrouve aussi de bons agriculteurs et de nombreux professionnels.

•L'Amicale Saint-Jean

# Une autre belle occasion de se rappeler de bons souvenirs

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Comme le veut maintenant la tradition, l'assemblée et le banquet annuels de l'Amicale Saint-Jean aura lieu les 28 et 29 septembre prochain.

Ce sera l'occasion pour les anciens et anciennes de cette institution franco-albertaine qui a été connue sous divers noms comme le Juniorat Saint-Jean, le Collège Saint-Jean, le Collège Universitaire Saint-Jean et enfin la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta que nous connaissons aujourd'hui, de renouer les liens d'amitié.

Des milliers de personnes ont fréquenté cette institution d'enseignement depuis sa fondation ou s'y sont rendu pour participer à une activité quelconque. La vie collégiale, les bons et les mauvais coups, le personnel enseignant et de soutien et combien d'autres choses feront les frais des conversations durant ces activités annuelles.



Yvon Mahé

Que vous soyez nostalgiques, intellectuels, ricaneux, si vous êtes un ancien ou un ami de l'Amicale, le programme des deux jours vous comblera.

Tout d'abord, le jeudi 28 septembre à 19h30 vous pourrez participer à l'assemblée annuelle de l'Amicale Saint-Jean à la Faculté Saint-Jean et à une conférence qui sera donnée par le directeur de l'école Héritage à Jean-Côté, M. Yvon Mahé, qui, depuis de nombreuses années se dévoue à la cause de l'éducation française en Alberta. Le tout sera suivi d'un café. Il est à noter que l'entrée est libre.

Le banquet aura lieu le lendemain soir dès 18h à l'hôtel Wes-

(suite en page 6...)




• 50e anniversaire

# Léon et Thérèse Bureau célèbrent en compagnie de la famille, parents et amis

BONNYVILLE - Léon et Thérèse Bureau ont pleinement profité des célébrations de leurs 50 ans de mariage.

La fête, préparée par leurs 13 enfants, a prouvé la gratitude et l'amour qu'ils avaient pour leurs parents.

La célébration a commencé à l'église Saint-Louis de Bonnyville le samedi 26 août, avec leur fils Victor Bureau qui officiait. En entrant dans l'église, la grande famille de Léon et Thérèse a précédé leurs parents. Pendant la célébration, le Père Bureau a lu une lettre écrite par Sr. Rosella de la Trinité (Bureau) qui est soeur Carmélite à Trois-Rivières, Québec. C'était un témoignage frappant de l'amour et l'amitié conjugale qui avaient été vécu par les jubilaires. La soliste, Terry O'Donnell et son pianiste Albert Félicitas ont rendus la célébration encore plus agréable.



Léon et Thérèse Bureau

Après la messe, la famille, la parenté et de nombreux amis se sont rassemblés dans la salle de l'Agriplex de Bonnyville où un délicieux banquet les attendait. On a procédé à la présentation des roses blanches par les enfants, époux, épouses, petits-enfants et arrière-petit-enfants.

La plénitude de la belle grande famille de Léon et Thérèse a été représenté par cinquante-quatre roses qui ont formé deux énormes bouquets. Une danse a terminé la soirée.

Le lendemain, la famille et les amis se sont réunis encore au Camp Saint-Louis pour une célébration eucharistique qui démontrait la gratitude et la joie d'être ensemble pour cette occasion du 50e anniversaire de Léon et Thérèse. Un délicieux B.B.Q. a terminé l'après-midi.

## L'histoire des Oblats dans l'Ouest

**Septembre**

| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1852<br>L'ABBE ALBERT LACOMBE ARRIVE AU FORT EDMONTON | 1887<br>CONSECRATION DE LA CATHEDRALE DE ST-BONIFACE | 1932<br>DECES DE MGR CELESTIN JOUSSARD | 1927<br>MISSION DE BEAUVAL COMPLETEMENT DETRUITE PAR UN INCENDIE | 1893<br>GUERISON MIRACULEUSE DU FRERE CELESTIN GUILLET | 1871<br>ST-BONIFACE DEVIENT ARCHIDIOCESE<br>CREATION DU DIOCESE DE ST-ALBERT | 1928<br>DECES DU PERE AUGUSTE HUSSON |

• Rencontre franco-jeunesse IV

# Le comité jeunesse de Rivière-la-Paix s'y prépare fébrilement

**par PIERRE BRAULT**

EDMONTON - C'est maintenant devenu une tradition à Francophonie Jeunesse de l'Alberta d'organiser une grande rencontre annuelle des jeunes Franco-Albertains à l'automne.

Cette année, c'est la quatrième rencontre franco-jeunesse et cette fois-ci, ce sont les jeunes de la belle région de Rivière-la-Paix qui en seront les hôtes. Le tout débutera le 6 octobre à 16h avec l'arrivée des participants de tous les coins de la province et se terminera le 9 octobre à midi.

Cette rencontre a pour thème «DU SUD AU NORD ÇA BOUGE ENCORE!» et elle offre aux jeunes divers ateliers/projets dans une foule de domaines dont l'éducation, la communication, la culture, les arts et la politique.

Ce sera donc l'occasion pour le comité jeunesse de Rivière-la-Paix de faire visiter et mieux faire connaître leur coin de province.

Le transport et l'hébergement des participants sera assuré par F.J.A. et selon M. Pierre Bergeron, Agent de liaison de F.J.A., des autobus partiront des quatre coins de la province pour amener les jeunes dans le nord-ouest de la province.

Il y aura donc, le 6 octobre, départ de Calgary à l'école Saint-Anne à 8h, de Bonnyville au Centre culturel à 9h, de Saint-Paul au Centre culturel à 9h45, d'Edmonton au bureau de F.J.A. à 11h et de Plamondon au Centre culturel à 11h30.

Les frais d'inscription pour cette fin de semaine remplie d'activités diverses ne sont que de 40 $ pour les membres et 45 $ pour les non-membres. Pour de plus amples détails sur cette importante activité les intéressés peuvent communiquer avec le bureau provincial de F.J.A. au 469-1344 ou avec les comités jeunesse de leur région.



• On en parle

# Une école publique francophone à Edmonton, un projet qui pourrait se réaliser

**par ANDRÉ FRADETTE**

EDMONTON - Depuis quelque temps à Edmonton, il y a des parents qui sont intéressés par le projet d'une nouvelle école française, publique cette fois-ci. Ils ont d'ailleurs formé un comité, le Comité pour une école publique francophone, qui se trouve à être chapeauté par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

Pourquoi une autre école francophone alors qu'il y en a déjà deux, direz-vous? Selon les statistiques, il n'y a que 10% des enfants francophones à Edmonton qui fréquentent l'école française, ce qui veut dire que l'autre pourcentage, à lui seul, peut justifier amplement un pareil projet. D'après ce que nous pouvons constater, le comité ne réprouve aucunement les institutions d'enseignement catholiques déjà en place. Il propose simplement d'offrir de nouveaux services à la population. Il est à noter que la réalisation d'un tel projet constituerait une première en Alberta puisqu'il n'existe pas d'école publique francophone.

Pour mener à bien cette entreprise, le Comité doit d'abord tâter le pouls de la population au moyen d'un sondage afin de savoir s'il y a assez de parents intéressés. Ensuite, il devra faire une demande formelle à la Commission scolaire, à condition, bien sûr, d'avoir un nombre suffisant d'enfants. N'oublions pas que dans un cas comme celui-ci, c'est le nombre qui justifie la demande. Si les parents veulent une école pour septembre '90, il faut que la demande soit faite en novembre '89. L'école serait située dans le sud de la ville. En fait, selon le comité, beaucoup plus de parents enverraient leurs enfants à l'école française s'ils étaient bien informés au sujet des services offerts et qu'ils avaient le choix entre les deux systèmes scolaires.

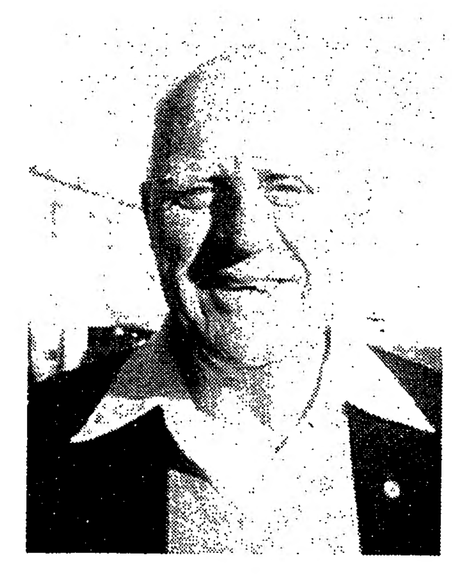
Les parents qui veulent en savoir plus long sur la question ou qui tout simplement veulent remplir le formulaire-sondage n'ont qu'à communiquer avec l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton en composant le 469-4401.

## Amicale Saint-Jean...

*(suite de la page 5...)*

tin dans le centre-ville de la Capitale albertain. Le Père Valérien Gaudet, o.m.i., sera le conférencier invité. Il fera alors certaines confidences qu'il croyait ne jamais avoir à raconter un jour. Et quand on connait le Père Gaudet on peut être assuré de confidences assez intéressantes.

Le tout se terminera par une danse avec le groupe Élite. Certains des membres du groupe étudient présentement à la Faculté Saint-Jean. Ils ont travaillé tout l'été au renouvellement de leur répertoire et ils promettent de transporter, en chansons, les participants à cette soirée à Montréal.



**Valérien Gaudet, o.m.i.**

Les billets pour le banquet sont présentement disponibles à la Faculté Saint-Jean et selon le directeur de l'Amicale Saint-Jean, M. Yvan Cardinal, considérant le succès remporté l'an dernier par cet événement annuel, les billets s'enlèveront vite cette année. On suggère donc aux intéressés, anciens, anciennes et amis de se procurer leurs billets le plus tôt possible.

• Assurance

# Entente entre Academy Insurance et l'A.C.F.A. provinciale pour un nouveau service d'assurance-vie famille

EDMONTON - L'Association canadienne-française de l'Alberta et la compagnie Academy Insurance & Estate planning services ont conclu une entente qui permettra à tous les membres de l'A.C.F.A. de se doter d'une police d'assurance-vie familiale.

Ce programme s'inspire du service créé par le Mouvement Desjardins et offert par M. Eugène Trottier durant plus de 25 ans.

Cette entente s'assortit d'une opération financière qui permettra à l'A.C.F.A. de recevoir une ristourne de 5% qui servira à financer les activités ou projets de l'organisme. Une telle opération permettra aux individus ou famille désireux de se doter d'une telle police de contribuer à la cause de la francophonie en Alberta.

• Théâtre

# Le T.F.E. entreprend une 21e saison

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton entreprend cet automne sa 21e saison. À 21 ans, on s'engage avec conviction et passion afin de conquérir le monde tout en insistant sur l'importance de «sa liberté», mentionne le communiqué du T.F.E. C'est effectivement sous ce thème de «la liberté» que l'on pourrait regrouper le choix des spectacles de la programmation 1989-90.

LIBERTÉ d'un peuple et de sa langue avec «Qui est le père?» de Félix Leclerc; la recherche de la LIBERTÉ d'expression chez les êtres crédules avec «Appelez-moi Stéphane» de Claude Meunier et Louis Saia; la LIBERTÉ d'un individu mise en péril par sa mise en accusation avec «Douze hommes en colère» de Réginald Rose; et également la LIBERTÉ de language au sein de la famille dans un texte follement libéré, «Jacques ou la soumission» d'Eugène Ionesco.

De plus le T.F.E. se fait l'hôte du spectacle de la Troupe de la Marée montante de la Société Acadienne de l'Alberta qui présentera une caricature de l'Acadie libérée avec «Le pique-nique» de Rino Morin-Rossignol.

Finalement c'est l'imaginaire que l'on libérera pour les enfants, jeunes adultes et adultes à qui on offrira un spectacle énergique et follement tendre du toujours chevaleresque «Don Quichotte» de Cervantès, une adaptation signée Sylvie Nicolas et François Pageau.



## Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

**La Compagnie Créole «Cayenne carnaval» Trans-Canada/Saisons SNS-90018.**
Un groupe talentueux dans bien des styles de musique (on ne se limite pas que dans un «bag» musical). La Compagnie Créole sait faire du bon rock'n'roll, de douces ballades, du R&B, du reggae, en plus de quelques pointes de jazz et de disco à la sauce épicée sud-américaine. «Cayenne carnaval», enregistré à Paris récemment est un album bouillant d'énergie, quelque chose de vraiment bien façonné. D'intérêt particulier ici: «La bonne aventure», «Cayenne carnaval», «Bon anniversaire, maman», «La vie entre deux valises» et «L'accordéon du fils du Père Léon». Excellente production sonore.

**Marcel Martel «Héritage québécois» MCA-20571.**
Marcel Martel est un vieux renard de la musique country québécoise. L'entendre, c'est le reconnaître. Cet album-ramassis (de la série «Héritage québécois») comprend plusieurs grands succès poussiéreux d'antan: «Quand le soleil dit bonjour aux montagnes», «Les trois cloches», «Ton coeur froid», «En prison maintenant», «Fleurs du Bon Dieu», «L'automne et toi», etc. En somme, ce n'est pas tellement renversant. Uniquement d'intérêt pour ceux qui ont évolué avec la musique western de Martel.

**The Rolling Stones «Stell Wheels» CBS 45333.**
Les enfants terribles du rock sont de retour avec un nouveau disque au contenu assez ouvert. On y retrouve en le décortiquant l'essence du rock terreux («Rock And A Hard Place» et «Sad Sad Sad), du country-rock («Blinded By Love») et du soul-rock («Terrifying»). Le clou du disque a pour titre «Mixed Emotions» (une toune captivante dont la mélodie colle à la peau). Bref, un éventail de nouvelles chansons stoniennes à découvrir absolument.

**Herbie Mann «Opalescence» Penta/Gaia PC-9020.**
Herbie Mann est un des plus grands flûtistes du jazz. Il possède un style très personnel, fort différent des autres flûtistes, s'exprimant à l'aide de phrases plus longues et véloces qu'il n'est d'usage à la flûte, et exécutant ces phrases avec une puissance et une attaque impressionnantes grâce à son étonnante technique instrumentale. «Opalescence», avec Mann à la flûte, Robben Ford à la guitare électrique et Mark Soskin au clavier contient de bons éléments dont quelques-uns au niveau arrangement. À signaler: «Song For Lea» et «Dry Land».

## Arts et spectacles

• Maroc 89

# Un séjour fructueux pour les artistes canadiens

OTTAWA - Tels de sages écoliers, les artistes de par le pays préparent la rentrée. C'est donc le moment propice pour la F.C.C.F. de féliciter ceux et celles qui ont si bien représenté le Canada lors des Concours culturels tenus à Rabat, du 8 au 22 juillet dernier. Dans le cadre des 1er Jeux de la Francophonie ces concours ont réuni 300 artistes venus de 38 pays.

Cinq disciplines artistiques avaient été mises à l'honneur par le Comité International des Jeux de la Francophonie. Pendant 10 jours, la capitale du Maroc a donc connu des expositions de sculptures, de peintures, de métiers d'art (tissage, cuir, fabrication d'un instrument de musique) et de spectaculaires propositions chorégraphiques.

Malgré certains accrocs au niveau du fonctionnement, les artistes de tous les pays étaient unanimes à applaudir l'esprit qui a présidé aux différentes manifestations. En plus de ramener une médaille de bronze (Phil Comeau, vidéo) et une médaille d'argent (Wilfred Perreault, peinture) les artistes canadiens emportent des 1er Jeux de la Francophonie une expérience esthétique inoubliable.

La F.C.C.F., qui a contribué à la sélection de la composante canadienne est d'ailleurs convaincue que cette délégation d'artistes hors Québec a contribué de façon heureuse à la richesse des points de vue artistiques présents. Les jurys, composée par la F.C.C.F. et réunissant des personnalités de chacune des disciplines en concours, ont fait des choix habiles reflétant la diversité de la production culturelle.

L'image générale qui se dégageait de la production artistique présentée par le Canada en était une de qualité et d'audace. De l'éblouissante danseuse Julie West aux délicats souliers pour enfants de Richard Bannister; des sculptures saisissantes de Jean Bélanger au surprenant Tapis de Grand Pré (film de Phil Comeau) en survolant le luth exquis de Colin Everett; des évocatrices scènes d'hiver de Wilfred Perrault aux créations poétiques de l'artisane Diane Roy: les oeuvres canadiennes rayonnaient de force et d'originalité.

De par leurs travaux d'animation, ces artistes de Vancouver, d'Ottawa, de Régina et de Halifax ont établi de solides liens avec des créateurs de diverses nationalités. La F.C.C.F. souhaite donc que les éventuels accords gouvernementaux qui consolideront ces échanges culturels tiennent compte de la présence dynamique des artistes francophones hors Québec. Les oeuvres de ces artistes et les communautés dont ils sont issus devraient jouir maintenant d'une plus grande diffusion au niveau national. Le Canada ayant été sans contredit l'enfant chéri des 1er Jeux de la Francophonie, il serait bon qu'un peu de cette poussière d'or retombe sur les artistes canadiens.

• 10e édition

# L'O.N.F. lance son concours de «Cinéaste recherché(e)»

EDMONTON - L'Office national du film du Canada lance pour une dixième année consécutive son concours de première oeuvre professionnelle d'animation **Cinéaste recherché(e).** Les projets seront reçus jusqu'au 15 décembre 1989.

Ce concours s'adresse aux Canadiens et Canadiennes d'expression française ayant déjà une expérience scolaire ou artisanale en cinéma d'animation. Le lauréat ou la lauréate, dont le nom sera connu en mars 1990, ira passer plus d'une année à l'O.N.F., s'intégrant au groupe de créateurs et créatrices expérimentés formant le Studio d'animation du Programme français, avec rémunération forfaitaire et budget professionnel de production.

Le dernier film produit dans le cadre de ce concours dont la pertinence n'est plus à démontrer, **Juke-Bar,** une réalisation de Martin Barry, vient tout juste de remporter le prix du court métrage au Festival des films du monde de Montréal.

D'autres titres, parmi les six films terminés, ont maintes fois été primés à l'étranger: **Sylvia,** plaque d'or à Chicago (1985) et prix à Tampere, Finlande (1986); **Concerto Grosso Modo,** deux prix à New York (1988), plaque de bronze à Colombus (1988) et certificat *Silver Apple* à Oakland (1988). Leurs auteurs poursuivent d'ailleurs une carrière professionnelle intéressante. Après **Sylvia,** Michel Murray a réalisé les inserts animés du documentaire **J'ai pas dit mon dernier mot,** réalisé par Yvon Provost, et ceux du long métrage **Tinamer** de Jean-Guy Noël. Son film, **Tocade,** a été présenté à Berlin. Il termine une coréalisation avec Yvon Provost: **La Débâcle.** Il a aussi réalisé plusieurs spots publicitaires. L'auteur de **Concerto Grosso Modo,** François Aubry, a vu son film **Nocturnes** présenté dans plusieurs festivals au Canada et à l'étranger. Il a en outre réalisé la séquence animée et le générique de fin de **Jésus de Montréal,** de Denys Arcand, et entreprend à l'O.N.F. la production de **L'Empire des lumières,** film sur le peintre Seurat. Il est aussi coauteur du **Manuel de l'Homme de papier.**

**ADMISSIBILITÉ ET MODE DE PARTICIPATION**

Sont admissibles au concours tous les Canadiens et Canadiennes francophones ayant déjà

(suite en page 9...)





## Le Palmarès Prochaine Vague

| CS | SD | TITRE | INTERPRÈTE |
|---|---|---|---|
| 1 | 1 | C'est la vie | Marc Lavoine |
| 2 | 2 | La femme d'or | Gerry Boulet |
| 3 | 4 | J'savais pas | Robert Charlesbois |
| 4 | 6 | Premier Rôle | Viktor Lazlo |
| 5 | 3 | Chevalier enfant | Mario Trudel |
| 6 | 7 | Reste là | Mario Pelchat |
| 7 | 5 | Coupe coupe | Vanessa Paradis |
| 8 | 10 | Toutes les mamas | Maurane |
| 9 | - | Je décolle | Jean-Michel Navarre |
| 10 | - | Loulou | Les B.B. |

CS: cette semaine SD: semaine dernière

Indique par ordre de préférence les trois chansons du palmarès que tu préfères. Fais-nous parvenir ton choix à:

**Prochaine Vague**
**CHFA Radio-Canada**
**C.P. 555**
**Edmonton (Alberta) T5J 2P4**

**NOM:** ______________________
**ADRESSE:** ______________________
______________________ **CASE POSTALE:** ______________________
**TÉLÉPHONE:** ______________________

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les coupons reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

**Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant tous les jeudis entre 18h00 et 19h00 au 466-2432.**



• «Paris '89»

# Des jeunes francophones hors Québec parlent démocratie à Paris

par FRANCIS MARCHILDON

SASKATOON (A.P.F.) - Une délégation de treize jeunes francophones hors Québec s'est joint à plus de 7 000 autres jeunes du monde entier du 21 au 26 août à Paris, en commémoration du bicentenaire de la Révolution française.

La délégation de la Fédération des jeunes Canadiens français à «Paris '89» comprenait sept jeunes en provenance de l'Acadie, trois de l'Ontario et trois de l'Ouest du Canada. Ces derniers se sont rendus à Paris afin de faire connaître la situation des francophones en milieu minoritaire, tisser des liens entre les divers organismes jeunesse du monde et tirer des leçons de deux siècles de lutte pour une société basée sur les valeurs de «Liberté-Égalité-Fraternité».

La rencontre offrait un menu varié de conférences, de débats, de spectacles, de kiosques, et de manifestations. Les participants ont pu échanger sur l'idéologie, la culture et les visions du monde dont ils allaient bientôt hériter. Ce dialogue international a permis aux jeunes de s'informer concrètement au sujet des diverses luttes pour la démocratie comme en Chine et à Panama, et de saisir les attentes des minorités qui réclament leur indépendance comme c'est le cas dans les pays de la Baltique et en Union Soviétique.

En effet, en écoutant les principales préoccupations des jeunes d'aujourd'hui, on a vite constaté que la cause des droits de minorités n'était pas un phénomène réservé aux francophones du Canada. Les Estoniens, les Litoniens, les Lituaniens, les Palestiniens et bien d'autres minorités étaient tous très familiers avec des termes comme «assimilation» et «mangue de reconnaissance des gouvernements». Comme disait la participante de l'Ontario, Nathalie Charlebois: «c'est en voyageant qu'on découvre sa propre cour».

C'est en reprenant les quatre thèmes de la rencontre que les participants de la délégation canadienne-française ont pu mieux mettre en perspective leur vie comme francophone en milieu minoritaire.

**LIBERTÉ**

La liberté d'expression. Parler et se faire comprendre, sans avoir peur de représailles ou de regards dédaigneux. La volonté des jeunes en milieu minoritaire d'exercer leur liberté est souvent étouffée par le poids de la majorité, donc ils ne profitent que de libertés partielles.

Selon la chef de délégation de l'Acadie: «l'égalité est un principe fondamental de la démocratie. Pour qu'un citoyen puisse s'impliquer à part entière dans un système démocratique, il doit se sentir sur un pied d'égalité avec la majorité des gens». Pour les minorités autochtones et francophones, le concept de l'égalité des chances s'efface subitement quand on considère qu'elles cheminent dans un système d'éducation qui ne reflète pas leurs besoins. Elle ajoute que le gouvernement du Nouveau-Brunswick considère les francophones de cette province comme étant une «minorité égalitaire».

**FRATERNITÉ**

Pour Ginette Bouliane, la chef de la délégation des jeunes Canadiens français, «Paris '89» a été «une merveilleuse occasion pour se sensibiliser aux causes de diverses minorités dans d'autres pays et de fraterniser avec les jeunes du monde entier. La fraternité sauvegarde la liberté, promeut l'égalité et facilite la compréhension entre les peuples et les cultures. Une carence de fraternité est souvent la source de divisions et de manque de communication entre peuples et cultures. C'est aux jeunes d'aujourd'hui d'entamer un dialogue international afin de bâtir des ponts de communication dans ce monde qui devient de plus en plus petit».

**DÉMOCRATIE**

Le forum sur la démocratie a été fructueux grâce en partie au conférencier Li Lu de la Chine, qui raconta son histoire sur la place Tien An Men lors de la lutte des étudiants chinois pour la démocratie. On souligna également les dangers de la démocratie. Dans un régime politique démocratique, la voix de la minorité est souvent assourdie par la majorité. Les mécanismes qui assurent le respect des minorités sont rares et souvent ne jouent qu'un rôle symbolique.

Pour les treize francophones hors Québec faisant partie de la délégation canadienne qui se chiffrait à 100 participants, «Paris '89» a été une expérience inoubliable qui leur a permis de créer de nouvelles amitiés ainsi que d'avoir une meilleure connaissance des préoccupations des jeunes du monde entier.

## O.N.F....

*(suite de la page 8)*

réalisé en milieu scolaire ou de façon artisanale un film d'animation sonorisé. Outre une copie de ce film, chaque candidat ou candidate devra fournir, au plus tard le 15 décembre 1989, un curriculum vitae et le storyboard d'un film animé de format 35 mm dont la durée n'excède pas 4 minutes (sénario original libre de tous droits).

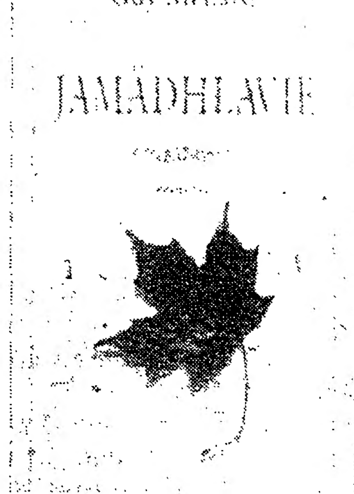
Des dépliants concernant le concours ont été distribués auprès de la plupart des associations de cinéma et des maisons d'enseignement à travers le pays. On peut aussi les obtenir dans les bureaux de l'O.N.F. ou en s'adressant au Studio d'animation du Programme français de l'O.N.F. à Montréal, au (514) 283-9297.

Les six premiers films terminés dans le cadre du concours peuvent être empruntés dans les bureaux de l'O.N.F., soit: **Le Bouffe-pétrole,** de Denis Poulin, **Le Cadre,** de Georges Mauro, **Sylvia,** de Michel Murray, **Concerto Grosso Modo,** de François Audry, **Oni-romance,** de Luce Roy et **Juke-Bar,** de Martin Barry. Les quatre premiers titres ont été regroupés sur une vidéocassette intitulée **Cinéaste recherché(e),** aussi disponible pour location et achat.



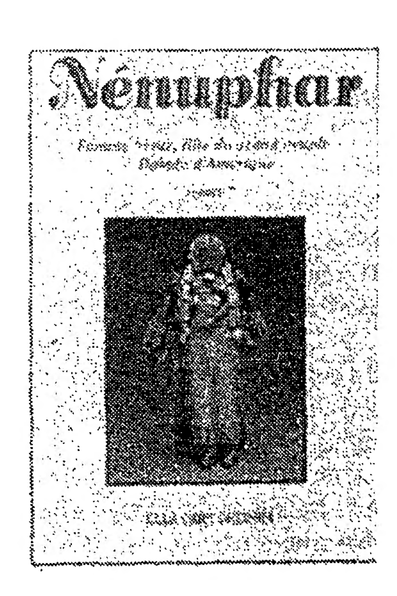

## Aux éditions du Boréal:

**JAMÄDHLAVIE,** roman de Guy Ménard.




Imaginez un vrai roman, qui vous entraîne irrésistiblement, comme dans les vieux contes orientaux. L'histoire se passe, paraît-il, au dix-huitième siècle. Un jeune Alsacien, parti de chez lui pour découvrir Byzance, est capturé par des brigands puis vendu comme esclave au marché de Tzëvedzîhr, principale ville de Jamädhlavie, pays étrange et fascinant d'Europe orientale. Les habitants de ce pays constituent un drôle de peuple. Puis à travers des anecdotes savoureuses et des réflexions désarmantes, vous vous demanderez si ce n'est pas plutôt en Amérique du Nord que se trouve ce pays. Peut-être vous direz-vous alors: un roman ça? Jamais de la vie!

**450 pages - 22,95 $, prix suggéré.**




## Aux éditions L'étincelle:

**NENUPHAR,** roman d'Ella Cara Deloria

Traduit de l'américain par Evelyne Chatelain. Ella Cara Deloria était ethnologue, adjointe du célèbre Franz Boas. Elle était aussi femme Sioux, élevée dans la réserve du Rocher Debout dans le Dakota du Sud. En écrivant ce livre, elle concrétisait sa volonté de rendre accessible au public lecteur la vie traditionnelle des Sioux, dans toute sa richesse émotive et rituelle.

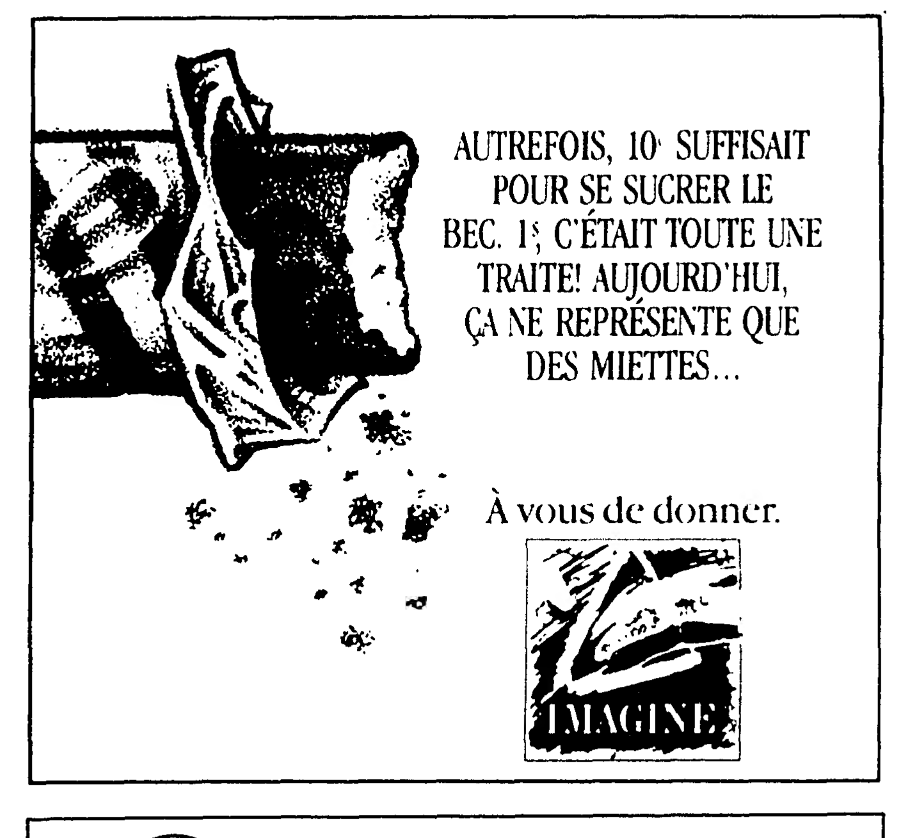
Le manuscrit, écrit au début des années quarante, mais jamais publié, a été retrouvé après le décès de l'auteur en 1971. Il paraît ici pour la première fois en français.

«Un roman d'une grande sensibilité, qui casse l'image stéréotypée de la vie des Indiens d'Amérique». (Los Angeles Times)

**336 pages - 20,95 $, prix suggéré.**

*En vente à la librairie Le Carrefour*








## Agriculture

• P.C.A.A.V.S.

# Des formules de demande d'aide pour les jachères et les fourrages sont envoyées aux producteurs

OTTAWA - Le ministre d'État aux Céréales et aux oléagineux, M. Charles Mayer, a annoncé qu'un protocole de demande d'aide a été établi dans le cadre du Programme canadien d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse (P.C.A.A.V.S.) pour les jachères, les semences contrôlées de plantes fourragères et la luzerne destinée à la transformation.

Les producteurs des trois provinces des Prairies seront admissibles à l'aide offerte dans le cadre de ce programme s'ils ont réagi à la sécheresse en accroissant en 1988 leurs surfaces en jachère au-delà de la moyenne des cinq années précédentes. Les formules de demande d'aide sont actuellement transmise par la poste aux producteurs qui en ont déjà fait la demande et à ceux qui ont inclus les surfaces en jachère dans leur demande initiale d'aide dans le cadre du programme.

Les autres producteurs qui estiment être admissibles à l'aide offerte peuvent demander une formule à l'administration du P.C.A.A.V.S. en composant sans frais le 1-800-267-6343 entre 8 h et 9 h H.N.E. La date limite de réception des formules de demande dûment remplies pour les jachères a été fixée au 16 septembre 1989.

Les formules de demande d'aide sont actuellement acheminées par la poste aux producteurs des cantons admissibles, qui ont cultivé des semences contrôlées de plantes fourragères en 1988. Les listes d'envoi utilisées sont celles qui nous ont été fournies par l'Association canadienne des producteurs de semences. Les formules dûment remplies doivent être retournées à l'administration du programme d'ici le 16 octobre prochain.

Les producteurs qui ont cultivé en 1988 de la luzerne destinée à la transformation seront également admissibles à l'aide accordée dans le cadre du programme s'ils sont situés dans un des cantons admissibles. L'information colligée par la **Canadian Dehydrators' Association** sera utilisée en octobre aux fins de l'envoi aux producteurs des formules de certification. Ces formules devront être signées et retournées à l'administration du programme avant la date inscrite sur la formule.

M. Mayer a également annoncé qu'il a, à la demande des producteurs et des organismes agricoles, reporté la date limite de réception de réévaluation des taux d'indemnisation consentis.

Les bureaux municipaux ont maintenant jusqu'au 16 octobre 1989 pour présenter aux comitées de producteurs les demandes d'examen des taux d'aide consentis. Les producteurs sont donc invités à soumettre leurs demandes le plus tôt possible aux bureaux municipaux afin que ceux-ci soient en mesure de respecter ce nouveau délai.



• La politique de l'autruche

# Expérience de production «in vitro» de fougères à l'autruche

OTTAWA - On pourrait dire que Fernand Gagné, Jean-Jacques Minville et Luc Bouchard pratiquent la politique de l'autruche.

Non pas qu'ils oeuvrent tête sous terre. Ces trois professeurs du Collège de Rivière-du-Loup, au Québec, travaillent plutôt sur une expérience de production **in vitro** de fougères à l'autruche, mieux connues sous leur appellation plus «comestible» de têtes de violon.

Cette fougère emprunte son nom au grand oiseau coureur en raison de la similarité de sa taille. La plante adulte atteint souvent deux mètres.

Le projet de recherche, soutenu par un programme d'essais et d'expérimentation d'Agriculture Canada, veut favoriser la croissance rapide des crosses de fougère et, conséquemment, accroître leur volume commercial.

Les biologistes Gagné et Bouchard et le microbiologiste Minville en sont rendus à l'étape «cruciale et délicate» du transfert technologique en serre suivi, d'ici deux à trois ans, de la culture au champ des plants produits en laboratoire.

«L'essentiel des travaux portent sur l'acclimatation des plants, explique Fernand Gagné. La culture en éprouvette devrait permettre de créer un clone à multiplication rapide qui donnera une plante saine».

Les trois professeurs ne révèlent pas quelle partie de la plante fait l'objet de la culture **in vitro...** sauf pour préciser qu'elle est souterraine.

C'est là que la présence d'un microbiologiste au sein de l'équipe revêt toute son importance. «Les contaminants pullulent sous le sol et il faut s'assurer que la stérilisation est totale avant de procéder à la production en éprouvette, affirme M. Gagné. Le milieu de culture doit être aseptique».

Cette recherche au Collège de Rivière-du-Loup est en soi passionnante. Mais l'objectif ultime reste la production commerciale. Ainsi, l'aide accordée par Agriculture Canada prévoit une association avec un producteur afin d'atteindre cet objectif.

L'équipe de professeurs travaille avec les Feuillages du Québec, une entreprise de Saint-Pascal de Kamouraska qui a l'habitude de la collaboration en horticulture.

La fougère à l'autruche sert aussi de plante d'ornement. Il existe donc cette deuxième façon de la commercialiser.

La culture **in vitro** n'est pas nouvelle, bien sûr. Des plants de rosiers, de violettes africaines et d'autres fougères ont vu le jour en éprouvette. Mais c'est la première fois qu'on tente l'expérience avec les crosses de fougère.

Crosse de fougère ou tête de violon pour les consommateurs, fougère à l'autruche pour les chercheurs, peu importe l'appellation. Les connaisseurs se réjouissent déjà à la seule perspective d'un approvisionnement facile et régulier.

• Programme national

# Paiements de stabilisation aux éleveurs d'agneaux

OTTAWA - Les éleveurs d'agneaux inscrits au Programme national tripartite de stabilisation des prix recevront bientôt leur paiement pour les agneaux mis en marché entre le 1er mars 1989 et le 31 mai 1989.

Des chèques seront expédiés aux 1 400 producteurs de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse.

Tous les producteurs participants de ces huit provinces ont droit à un paiement de 9,02 $ par agneau.

L'annonce a été faite par le Comité national de stabilisation, formé de représentants des groupements de producteurs et des administrations fédérale et provinciales.

Un paiement de stabilisation est versé lorsque le prix du marché baisse au-dessous du prix de soutien calculé d'après les dispositions de l'entente tripartite.

La moyenne nationale pondérée du prix de l'agneau a fléchi à 102,53 $, ce qui est inférieur au prix de soutien de 111,55 $, d'où le paiement de 9,02 $ par sujet.

Ce paiement contribuera à contrebalancer en partie les bénéfices moins élevés des éleveurs d'agneaux en raison de l'augmentation du coût des céréales fourragères et de la baisse du prix de l'agneau.

Conformément aux dispositions de l'entente signée en 1986, les producteurs d'agneaux et les deux niveaux de gouvernement contribuent à parts égales au fonds du Programme tripartite de stabilisation.

• Adieu aux additifs

# Agriculture biologique: vite la recherche

OTTAWA - L'agriculture biologique, sujet d'actualité s'il en est un, connaîtra un essor phénoménal au cours des prochaines années. Au Québec seulement, où l'on dénombre déjà 125 producteurs certifiés, des estimations prévoient que d'ici cinq ans, ils seront 2 000 à avoir modifié leurs techniques de production en ce sens.

Cette prévision s'applique probablement à l'étendue du pays. «On peut prévoir que les producteurs biologiques seront de plus en plus nombreux dans chaque province», affirme Mme Thérèse Otis, agronome à la Station de recherches d'Agriculture Canada à Saint-Jean-sur-Richelieu (Qué.)

Il ne fait aucun doute que la demande dépasse de beaucoup l'offre. Sondage sur sondage confirment que les consommateurs recherchent une alimentation plus saine et plus nutritive dépourvue d'additifs et de produits chimiques - à condition que les prix n'éclipsent pas des records d'inflation.

Mais il ne suffit pas de crier «biologique» pour qu'apparaissent soudain des étalages entiers de produits certifiés. Il y a d'abord une besogne énorme à abattre: sensibiliser autant les agriculteurs que les agronomes et les chercheurs.

Agriculture Canada et le Collège Macdonald de l'Université McGill, à Sainte-Anne-de-Bellevue, collaborent déjà en ce sens. Une enquête conjointe vient d'identifier les priorités de recherche en agriculture biologique tout en effectuant un survol de la situation au Québec.

«Les producteurs sont conscients des goûts des consommateurs et du besoin de protéger l'environnement, souligne Thérèse Otis, mais mettons-nous à leur place. Quand vous cultivez 2 000 hectares de carottes, par exemple, votre grande préoccupation est de les exploiter à un bon rendement».

Les producteurs, explique l'agronome, veulent bien éliminer les produits chimiques, mais ils exigent une alternative efficace et pratique».

La recherche devient donc primordiale. Devant cette constatation, Agriculture Canada n'hésite pas à confier des projets aux universités canadiennes. La Station de recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu supervise ainsi certains travaux de son partenaire, le Collège Macdonald, en horticulture biologique.

Producteurs, agronomes et chercheurs ont identifié les besoins de recherche en agriculture biologique - fertilité des sols et techniques de compostage, sélection des espèces, protection des cultures et des animaux, valeur nutritive des aliments, soutien à la transition.

L'intérêt des consommateurs et, bien sûr, des grandes chaînes alimentaires est manifeste. Personne ne doute de l'importance du potentiel de marché, sans parler des bienfaits écologiques, énergétiques et économiques découlant de la pratique de cette «nouvelle» agriculture.

Mais on ne verra davantage d'aliments biologiques au supermarché - et à prix raisonnable - que si le volume de production augmente. Et cette production, justement, augmentera seulement si la recherche se fait. Et la recherche, elle, se fera à condition que les chercheurs croient en ses résultats...



## Carrières et professions

• Problème de perception

# Les légumes secs manquent de prestige

OTTAWA - Elles comportent plusieurs avantages mais souffrent d'un problème de perception. Les légumineuses - ces lentilles, pois et haricots secs que l'on connaît mais que l'on mange peu, doivent, pour ainsi dire, se refaire une beauté.

Les légumes secs, disent les consommateurs, manquent de prestige, causent de la flatulence et font engraisser. Et on les associe aux mets d'hiver et aux recettes traditionnelles - la soupe aux pois, le chili, les salades marinées, les fèves au lard.

Une étude exploratoire de marché commandée par Agriculture Canada en arrive à la conclusion implacable que les producteurs «doivent non seulement améliorer l'image de leurs produits, mais aussi montrer aux consommateurs que le Canada est un important producteur mondial de légumineuses de qualité».

À l'actif des légumes secs figurent leur grande valeur nutritive, leur polyvalence, leur coût modique et l'aisance de la cuisson. La «révolution santé» des dernières années ne peut que contribuer à augmenter leur utilisation, analyse Suzanne St-Jacques Hamelin, agente principale de développement des marchés, secteur alimentaire.

«Il n'y a pas de doute, précise-t-elle, que les producteurs doivent exploiter ce filon nutrition. Les légumineuses constituent une excellente source de protéines et de fibres. Elles ne contiennent pas de cholestérol».

Saisis de cette étude de marché, les producteurs sont conscients du besoin essentiel d'adopter une stratégie de commercialisation. Regroupés surtout dans l'Ouest (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) et en Ontario, ils exportent au-delà de 90% de leur production vers l'Europe et le Tiers monde. Le marché canadien, à toutes fins utiles, est inexploité.

Agriculture Canada reste de la partie. «Avec la collaboration des producteurs, affirme Mme St-Jacques Hamelin, nous mettons la dernière main à un plan de commercialisation pour diriger les efforts».

«Il faut une attitude structurée, explique-t-elle. Nous incitons les producteurs à connaître les goûts des consommateurs, bien sûr, mais aussi à accroître les liens avec les transformateurs, les grossistes, les détaillants, les restaurateurs».

Chose certaine, constate l'agente de développement, les producteurs de légumes secs ont tout à gagner d'un marketing dynamique.

Ce qui ne veut pas dire que les producteurs se complaisent dans l'inaction. Déjà, en Saskatchewan, on prélève des fonds à la vente pour la recherche et la commercialisation. On veut recourir aux économistes familiales pour joindre les éducateurs et créer de nouvelles recettes.

Les trois provinces productrices de l'Ouest, regroupées au sein de la «Western Canada Pulse Growers Association», ont entrepris une étude de marché pan-canadienne et tâtent le pouls des restaurateurs.

En Ontario, où il existe un Office de commercialisation, le tout nouveau «Canadian Bean Council» courtise les transformateurs, accentue la promotion dans les médias écrits et s'apprête à publier un livret de recettes au goût du jour.

L'avenir promet. Le Québec joint les rangs des producteurs de légumineuses, révèle Mme St-Jacques Hamelin. «La base est très petite, à l'état embryonnaire même, mais elle grandit». Les Québécois cultivent surtout des haricots blancs, canneberges et noirs.

Les producteurs ont retroussé leurs manches. Le défi commercial est considérable, oui, mais une image, ça se redessine.

## ANCIENS DU JUNIORAT/ COLLÈGE SAINT-JEAN

Tous les anciens du Juniorat ou du Collège Saint-Jean, en particulier ceux qui ont connu

### LE FRÈRE ANTOINE KOWALCZYK

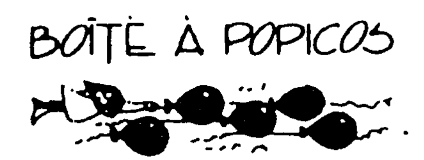
sont invités à une rencontre spéciale qui aura lieu à Saint-Albert le samedi 30 septembre prochain, à partir de 13 h.

Le programme comprendra une visite guidée du Centre Vital Grandin et de la crypte de l'église, une visite au tombeau du Frère Antoine Kowalczyk, une célébration eucharistique présidée par le Père **Valérien Gaudet, o.m.i.** et un souper auquel participeront des anciens qui faisaient partie de la célèbre chorale de 1949.

Pour de plus amples renseignements, on est prié de communiquer avec le Père Antonio Duhaime au 459-2117.

## *Carrières et professions*

BOÎTE À POPICOS



est à la recherche d'un candidat(e) pour le poste de

### Directrice de production/comptabilité

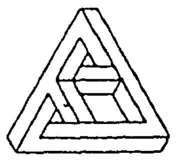
**Cette personne aura comme tâches principales:**
- Exercice des budgets
- Préparation des effets pour la vérification
- Vente et promotion du théâtre

**Exigences minimales:**
- 3 ans d'expérience en direction de production
- Expérience dans l'élaboration d'un système de promotion pour une nouvelle salle de théâtre
- Bonne connaissance du français et de l'anglais
- 2 ans d'expérience en gestion financière d'un théâtre

**Salaire:** à négocier

Les candidat(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard **le 27 septembre à:**

**BOÎTE À POPICOS**
**8520 rue Marie-Anne Gaboury**
**Edmonton (Alberta)**
**T6C 3M9**



### FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

est à la recherche d'un(e)

### SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

**Fonctions:**
Sous l'autorité du bureau provincial, il (elle) effectuera toutes les tâches reliées au travail du secrétariat et de la gestion des documents administratifs. Il (elle) sera en charge de la réception et du service d'accueil du bureau provincial.

**Exigences:**
- Maîtrise de la langue française et bonne connaissance de l'anglais.
- Formation ou expériences pertinentes en secrétariat.
- Connaissances du traitement de texte (Word Perfect), base et banque de données.
- Dactylo (60 mots/minute).
- Aptitudes à travailler avec la jeunesse (14 à 25 ans), bon esprit d'équipe.

**Rémunération:** À négocier

**Entrée en fonction:** 15 octobre 1989

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 25 septembre 1989 à:**

**Monsieur Daniel Dallaire, Président**
**#200, 8925 - 82e avenue**
**Edmonton (Alberta)**
**T6C 0Z2**

Société canadienne d'hypothèques et de logement



Canada Mortgage and Housing Corporation

### Directeur Ressources Humaines et Administration

**39 832 $ - 43 819 $ (échelle de recrutement)**

Sous la direction du directeur de la succursale de Calgary, vous gérerez et coordonnerez les activités de la succursale reliées aux ressources humaines, notamment la dotation en personnel, l'organisation et la classification, la formation et le perfectionnement, la gestion du rendement, l'équité en matière d'emploi, les langues officielles, l'administration des salaires et des avantages sociaux. Vous veillerez à ce que soient satisfaits les besoins de la succursale en matière d'administration, de locaux et de sécurité, dans les limites des budgets approuvés et superviserez le personnel relevant de l'administration et des ressources humaines.

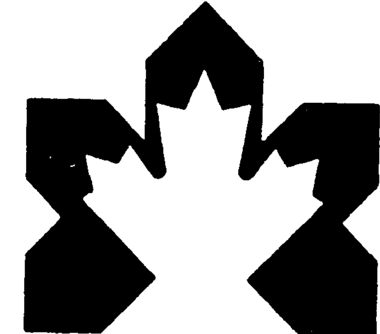
Le candidat retenu possédera un diplôme dans un domaine relié aux fonctions du poste (commerce, administration des affaires, sciences sociales avec spécialisation en gestion des ressources humaines), et aura manifestement de l'expérience en gestion des ressources humaines, préférablement acquise en qualité de généraliste. Il sera en outre doué pour la supervision et les relations interpersonnelles. Un bagage équivalent d'expérience et d'études pourra être pris en considération si un candidat détient un certificat dans le domaine des ressources humaines, ou s'il a effectué des études pertinentes poussées, agrémentées d'expérience pratique directement reliées à ce domaine. Ce poste est situé à Calgary et exige une vérification approfondie de la fiabilité.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 octobre 1989 à:

**R. Dreja**
**Directeur de succursale**
**Société canadienne d'hypothèques et de logement**
**C.P. 2560, Calgary, Alberta T2P 2N9**

La SCHL respecte les principes de l'équité en matière d'emploi.

*La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une importante société d'Etat qui travaille de concert avec le secteur commercial, les établissements financiers, les gouvernements et les particuliers en vue d'améliorer le logement des Canadiens.*



Canada

# La page de l'A.C.F.A.




# J'ai le droit et j'en prends la responsabilité

## SAMEDI 14 OCTOBRE 1989
## COAST TERRACE INN 4440 Calgary Trail nord

## LES ATELIERS OFFERTS

**1) ÉDUCATION**
09 h 00 à 12 h 00
«La gestion scolaire par les francophones en Alberta et ailleurs au pays.»
Personne ressource: **Michel Dubé, Directeur du secteur Éducation, Saskatchewan.**

09 h 00 à 12 h 00
«L'application de l'article 23 de la Charte des droits et libertés - la réalité albertaine.»
Personnes ressources: **Membres de regroupements de parents en Alberta**

**2) DÉVELOPPEMENT CULTUREL**
09 h 00 à 12 h 00
«Culture et Comités culturels.»
Personne ressource: **Monique Bergeron**

**3) DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**
09 h 00 à 12 h 00
«Maman s'implique pas a l'a trop d'ouvrage.» Atelier de survie pour les femmes
Personne ressource: **À confirmer**

09 h 00 à 12 h 00
«Âge d'or: Atelier sur les besoins des personnes âgées et des moyens d'enrichir leur vie»
Personne ressource: **À confirmer**

09 h 00 à 12 h 00
«Atelier d'information - sur l'animation possible lors de salons du livre.»
Personne ressource **Lyne Fournier**

09 h 00 à 12 h 00
«Les paroisses»
Personne ressource: **À confirmer**

09 h 00 à 12 h 00
«Atelier sur le processus du changement social»
Personnes ressources: **Daniel Dallaire et son équipe**

**4) INFORMATION/POLITIQUE**
09 h 00 à 12 h 00
«L'opération «Survie» (vers l'An 2000)»
Personne ressource: **Guy Lacombe**

09 h 00 à 12 h 00
«Nouvelle loi sur les langues officielles»
Personnes ressources: **d'Iberville Fortier et Deni Lorieau**

09 h 00 à 10 h 30
«Multiculturalisme»
Personne ressource: **Evelyne Hubert**

10 h 30 à 12 h 00
«Relation avec le Québec»
Personne ressource: **À confirmer**

**5) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
09 h 00 à 12 h 00
Développement économique: une voie à définir
Personnes ressources: **Geneviève Moquin et Renée Rivard**

Ces ateliers sont organisés en collaboration avec l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean.

## HORAIRE

Le vendredi 13 octobre

19 h 00 Piano-bar
Ballroom B
19 h 00 Salon-causerie et bar
Ballroom A

Le samedi 14 octobre à l'hôtel Coast Terrace Inn

08 h 00 Inscriptions
08 h 30 Mot de bienvenue
Ballroom A
09 h 00 Ateliers
12 h 00 Dîner
13 h 30 Synthèse des ateliers
14 h 00 Assemblée annuelle
Ballroom A
16 h 00 Libre
18 h 00 Cocktail
19 h 00 Banquet
Conférencier à confirmer
22 h 00 Danse

Il est à noter que le cocktail, le banquet et la danse auront lieu dans le Ballroom B.

## Inscription aux ateliers

Indiquez votre premier et deuxième choix (s'il y a lieu)
pour les ateliers auquels vous désirez participer

- ☐ Les paroisses
- ☐ L'opération «Survie»
- ☐ Animation salon du livre
- ☐ Multiculturalisme
- ☐ Gestion scolaire
- ☐ Femmes
- ☐ F.J.A.
- ☐ Relation avec le Québec
- ☐ L'Éducation et l'article 23
- ☐ Développement économique
- ☐ Langues officielles
- ☐ Âge d'or
- ☐ Culture et Comités culturels

**S.V.P. veuillez-vous inscrire aux ateliers même s'ils sont gratuits.**

NOM: ____________________
ADRESSE: ____________________
VILLE: ____________ Code postale ____________
Tél.: (rés.) ____________________
(bur.) ____________________

**À NOTER:** Pour la réservation de chambres d'hôtel nous recommandons le Coast Terrace Inn (69,00 $/soir). **(Il faudrait réserver vos chambres au moins 3 semaines à l'avance autrement le prix par soir augmente à 71,00 $).** Vous devez réserver vos chambres vous mêmes et l'A.C.F.A. n'est pas responsable de ces frais.

Pour les étudiants et les personnes de l'Âge d'or, il y aura un rabais de 2,00 $ sur le prix des repas sur présentation de carte (étudiants, âges d'or).

Il y a aussi un service de garderie offert.

### Dîner, banquet et inscription:

Pour ceux qui désirent assister au dîner et/ou au banquet, veuillez indiquer ci-dessous.

______ Banquet ______ Dîner
______(23.00 $)______(12.00 $)

Garderie__Nombre d'enfants__ Service de garderie gratuit de 8 h 00 à 17 h 00.

Veuillez joindre votre chèque au montant approprié à ce coupon d'inscription et payable à l'A.C.F.A. provinciale.

**Expédier à:** **A.C.F.A. provinciale**
**Pièce 200, 8923, 82e avenue**
**Edmonton (Alberta)**
**T6C 0Z2**

• La chasse

# Les permis de chasse aux oiseaux migrateurs, maintenant en vente

OTTAWA - Les permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier sont actuellement en vente dans les bureaux de poste à travers le Canada. Les permis sont vendus aux prix de 11,00 $, et sont munis d'un timbre représentant la conservation des habitats fauniques au Canada, d'une valeur de 7,50 $.

Conçu par le célèbre artiste canadien Jean-Luc Grondin et intitulé «Oies blanches au nid», le timbre sur la conservation montre un couple de grandes oies blanches. Les collectionneurs peuvent acheter ce timbre aux comptoirs philatéliques de Postes Canada. Les recettes de la vente seront versées à Habitat faunique Canada, organisme indépendant sans but lucratif.

Afin d'aider le Service canadien de la faune à réunir les données des relevés nécessaires pour gérer les populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier, on demande aux chasseurs de tenir un registre exact de leurs prises d'oiseaux migrateurs en se servant du formulaire joint à chaque permis de chasse. Ces renseignements leur seront demandés au hasard à la fin de la saison, dans le cadre du relevé des prises de 1989.

On demandera à un autre échantillonnage de chasseurs de fournir des ailes de canards et de bécasses ou des queues en éventail d'oies pour permettre l'identification des espèces tuées.

Quiconque trouve des bagues ou d'autres marques sur des oiseaux est prié de rapporter ces informations au Service canadien de la faune, Environnement Canada, Ottawa, (Ontario) K1A 0H3.



Transports Canada / Transport Canada

Groupe de gestion des aéroports / Airports Authority Group

## PROLONGATION DE L'APPEL D'OFFRES

**PROJET:** N° SR 3048 - Nettoyage de l'aérogare, de l'édifice des opérations, de la tour de contrôle du garage d'entretien et de cinq édifices de télécommunications à l'aéroport de Fort McMurray, Fort McMurray, Alberta.

AVIS est par la présente donné que le temps pour la réception des soumissions antérieurement prévu pour le **21 septembre 1989**, a été reporté au **28 septembre 1989.**

Canada



Travaux publics Canada / Public Works Canada

## APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

**PROJET**

**N° 622702 POUR SERVICES CORRECTIONNELS DU CANADA**
**DRUMHELLER, ALBERTA**
**INSTITUTION DE DRUMHELLER**
**RÉNOVATIONS DES CUISINES**

Date de fermeture: **le 5 octobre 1989**
Dépôt: **100 $**

Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta). Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Calgary, Red Deer et Lethbridge, Alberta.

Bureau dépositaire des soumissions: Les sous-traitants pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions, situé au bureau de l'Association de la construction au 10215 - 176e Rue, Edmonton, Alberta, pas plus tard que le mardi 3 octobre 1989 à 14 h (heure des Rocheuses) conformément aux dispositions du document intitulé «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux des dépôts des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)» du 7 août 1981.

**N.B.:** Une rencontre pré-soumission a été organisée pour le mardi 26 septembre 1989 à 13 h. Tous les soumissionnaires intéressés doivent contacter M. John Parsons, Gestionnaire Senior de projets pour l'autorisation de sécurité avant le 25 septembre 1989 au (403) 823-5101 et la rencontre aura lieu à la roulotte de T.P.C., Institution de Drumheller à la date et l'heure spécifiées plus haut.

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

• À l'attaque!

# Vous aimez les fraises? Gare à la punaise terne

OTTAWA - Les fraisiculteurs québécois s'intéressant surtout au marché intérieur de consommation plutôt qu'à la transformation, ils ne peuvent tolérer de dommages importants à leur récolte, sous peine de voir les consommateurs bouder leurs produits.

Un des principaux ravageurs de la fraise en Amérique du Nord est la punaise terne, dont la nymphe se nourrit des boutons de fleur du fraisier.

Mais de nombreux agriculteurs tentent aujourd'hui de limiter les applications de pesticides sur leurs récoltes, souligne Noubar Bostanian, spécialiste des ravageurs des cultures fuitières à la Station de recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec.

Pulvériser ou ne pas pulvériser? Pour éviter des traitements préventifs coûteux et souvent inutiles, les producteurs doivent comparer les dommages causés par la punaise terne aux coûts de l'application d'un produit destiné à l'éliminer.

"Ce seuil économique dépend d'une série de facteurs, affirme M. Bostanian. Il faut notamment considérer la relation entre la population de punaises ternes dans une fraisière et les dommages à la récolte, le coût des traitements insecticides et les effets de ces traitements sur la punaise et ses prédateurs."

Des chercheurs d'Agriculture Canada travaillent depuis 1983 à étudier les principales régions fraisicoles du Québec. Ils comptent y recueillir des données qui permettront de déterminer le seuil économique auquel les producteurs doivent traiter leurs récoltes ainsi qui la ou les dates auxquelles ce seuil peut être atteint.

Il a fallu d'abord établir un modèle de la dynamique des populations de punaises ternes. On a mis au point des techniques d'échantillonage permettant d'évaluer la concentration de punaises ternes dans une champ.

"Nous avons ensuite étudié l'évolution de la population de punaises d'un champ au cours d'une saison en tenant compte des facteurs de température et de climat", explique M. Bostanian.

Pulvériser ou ne pas pulvériser? "Il ne s'agit pas seulement de savoir quand appliquer l'insecticide, explique le chercheur, il faut aussi pouvoir avoir confiance en l'efficacité du produit et de connaître ses effets sur l'environnement."

L'autre volet des travaux de Noubar Bostanian et de ses collègues concerne les effets de cinq insecticides, non seulement sur la punaise terne, mais aussi sur les quelques centaines d'espèces de carabes et d'araignées qui sont des prédateurs importants dans une fraisière.

Enfin, les résultats de ces recherches seront complétés par des études concernant les résidus de pesticides sur la récolte elle-même.

Mais l'odyssée de la punaise terne ne se termine pas là. Ce ravageur s'attaque tout aussi goulûment aux framboisiers et aux pommiers et les chercheurs de Saint-Jean-sur-Richelieu se préparent à lui rendre la vie difficile dans ces deux cultures.

Il ne faudrait pas croire non plus que la punaise terne est le seul ravageur du fraisier. D'autres projets de recherche sont en cours en vue de lutter contre l'anthonome du fraisier, un autre ravageur important des fraisières du Québec.





Travaux publics Canada / Public Works Canada

## APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, Téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h, (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

**PROJET**

**N° 622797**
**LESSER SLAVE LAKE, ALBERTA**
**PARC SPRUCE POINT**
**MARINA**

Date de fermeture: **le 3 octobre 1989**

Dépôt: **250 $**

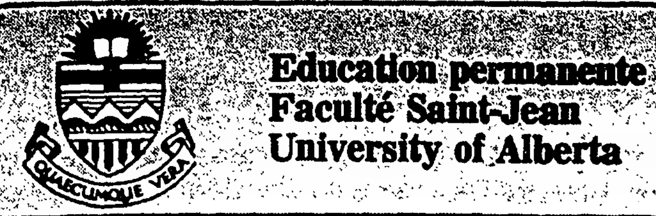
Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta). Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Grande Prairie et Peace River, (Alberta).

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada




# Session d'hiver 1989 - Cours débutant en octobre

## RÉGION D'EDMONTON

**Comment s'accompagner à la guitare**
Dates: le lundi - du 16 octobre au 27 novembre
Heure: de 19h à 21h
Frais de scolarité: 35 $ (vous devez apporter votre propre instrument)
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: À partir d'un grand répertoire, vous apprendrez plusieurs chansons en vous accompagnant d'accords et de rythmes élémentaires à la guitare.

**Droits des propriétaires et des locataires**
Date: le jeudi 19 octobre
Heure: de 19h à 22h
Frais de scolarité: 15 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Un atelier sur les divers aspects des relations propriétaires-locataires.

**Études Bibliques**
Dates: le lundi et le mercredi - 11, 16, 18, 23 et 25 octobre
Heure: de 19h à 21h
Frais de scolarité: 30 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Ce cours n'est destiné ni à la prière, ni à la précision des points de la morale chrétienne, mais plutôt à habituer les participants à une écoute de la Parole de Dieu.

**Français écrit pour francophones II**
Dates: le mardi - du 24 octobre au 28 novembre
Heure: de 19h à 21h30
Frais de scolarité: 45 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Ce cours fait suite au cours «Français écrit pour francophones I».
Prérequis: Français écrit pour francophones I ou une connaissance de base de la grammaire française.

**Techniques de jeu III**
Dates: le jeudi - du 21 septembre au 7 décembre
Heure: de 19h à 22h
Frais de scolarité: 100 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: La méthode Dullin - Lecoq est à l'origine du théâtre moderne au Québec. Les techniques sont accessibles à tous, sont dynamiques dans le sens qu'elles mettent l'emphase sur la communication non-verbale prélude à l'expression verbale et sont très efficaces pour une expression personnalisée surtout s'il y a des handicaps de langage. Plus généralement, elles permettent de comprendre toutes les composantes du langage théâtral. L'atelier vise une performance publique à partir des numéros, des sketches et des textes créés en atelier.

**Un aperçu de la saison théâtrale 1989-1990 du Théâtre Français d'Edmonton**
Dates: le jeudi, immédiatement précédant la première (5 octobre, 23 novembre, 18 janvier, 29 mars et 3 mai)
Heure: de 19h à 21h
Frais de scolarité: 30 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Ce cours envisage souligner les aspects les plus importants dans chaque production: l'histoire, l'auteur, les traditions théâtrales, ce que l'auteur voulait communiquer dans sa pièce, etc.

## RÉGION DE CALGARY

**Traitement de texte - Word Perfect - niveau débutant**
Dates: le samedi - du 14 octobre au 4 novembre
Heure: de 13h à 17h
Frais de scolarité: 70 $
Description: L'atelier sera orienté vers les besoins des apprenants, mais nous passerons en revue toutes les fonctions de base de Word Perfect. L'atelier sera divisé en deux parties: l'enseignement théorique et les travaux pratiques supervisés.

**Ordinateur MacIntosh**
Dates: le lundi et le mercredi - du 16 octobre au 8 novembre
Heure: de 19h à 21h
Frais de scolarité: 100 $ (nombre limité de place: 4)
Description: Ce cours s'adressera aux usagers d'ordinateurs MacIntosh qui désirent apprendre le fontionnement des logiciels suivants: Mcwrite, Macpaint et PageMaker.

**Grammaire par l'écriture et la lecture**
Dates: le mercredi - du 11 octobre au 8 novembre
Heure: de 19h à 21h
Frais de scolarité: 40 $
Description: Techniques de bonne rédaction, verbes, participes passés - participes présents, exceptions, nombres, homonymes, accentuation, abréviations.

**Enrichissement de la langue française**
Dates: le samedi - du 2 au 28 octobre
Heure: de 9h à midi
Frais de scolarité: 40 $
Description: Ce cours s'adresse aux francophiles qui désirent améliorer leur connaissance du français parlé. À l'aide de vidéo, de discussion ou de sorties, les étudiants pourront se familiariser avec cette langue.

**Atelier de peinture**
Dates: le mardi - du 10 octobre au 7 novembre
Heure: de 19h à 22h
Frais de scolarité: 60 $ (matériel non-compris)
Description: Initiation aux techniques spéciales de la peinture, dessins d'observation, étude de perspectives, composition en couleurs dégradées.

**Dessins pastels-fusains**
Dates: le jeudi - du 12 octobre au 9 novembre
Heure: de 19h à 22h
Frais de scolarité: 60 $ (matériel non-compris)
Description: Cours de dessins et applications aux pastels et aux fusains.

**Peinture-collage**
Dates: le mardi - du 10 au 31 octobre
Heure: de 19h à 21h30
Frais de scolarité: 40 $ (matériel non-compris 20 $)
Description: Technique de collage avec papier de soie et autres matériaux donnant au produit fini une qualité de texture et de couleur à graduation variée très intéressante. Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience en peinture. Un goût du nouveau, l'expérimentation de la texture et du mouvement de la couleur peut donner un résultat spectaculaire même à un novice.

**Danse aérobique**
Dates: le mardi et le jeudi - du 10 au 24 octobre
Heure: de 19h30 à 20h30
Frais de scolarité: 40 $
Description: Ce cours a pour but de développer ou de maintenir un bon niveau de conditionnement physique. Le niveau de travail physique et de développement des qualités musculaires (flexibilité, force, endurance) sont déterminés en fonction des besoins des participants. Les exercices seront variés et permettront de respecter les différences individuelles.

**Séminaire d'actualisation personnelle**
Dates: samedi et dimanche - 28 et 29 octobre
Heure: de 10h à 16h
Frais de scolarité: 60 $
Description: Cet atelier a pour but d'éliminer les retenues à réaliser son potentiel et d'être entièrement qui on peut être. Il fournit les clés pour puiser en soi ses ressources. On y découvre son savoir et son pouvoir et ses capacités pour participer pleinement à sa propre vie. À travers les modules de l'exploration et de l'autonomie créatrice, le participant est et devient son propre expert.

## RÉGION DU NORD-OUEST

**Falher**

**Orthographe grammaticale**
Dates: le mercredi et le vendredi - du 10 octobre au 3 novembre
Heure: 9h à midi
Frais de scolarité: 40 $
Description: Ce cours est adapté pour les personnes qui veulent perfectionner leur français écrit par nécessité ou encore pour être plus en mesure d'aider leurs enfants au niveau scolaire.

**Français langue seconde**
Dates: le lundi et le jeudi - du 16 octobre au 9 novembre
Heure: de 9h à midi
Frais de scolarité: 75 $
Description: Pour ceux et celles qui voudraient mieux s'exprimer en français. Ce cours offre 24 heures de pratique orale, écrite et de la lecture.

**Donnelly**

**Danses enfantines**
Date: le samedi 28 octobre
Heure: de 9h à 16h
Frais de scolarité: 12 $
Description: Ce cours est adapté pour les enseignants de la maternelle à la 5e année. Pourrait aussi intéresser les personnes désireuses de démarrer une troupe de danseurs dans leur communauté.

**Jean-Côté**

**Lecture enfantine**
Dates: à déterminer
Heure: de 9h30 à 16h30
Frais de scolarité: 20 $
Description: Cet atelier présenté par Lyne Fournier vous guidera dans le choix de livres pour inciter vos enfants à la lecture. Elle vous offrira de précieux conseils qui vous permettront d'éveiller chez vos enfants le goût de la lecture. Lyne arrivera munie de nombreux livres que vous pourrez examiner au courant de la journée.

## RÉGION DU NORD-EST

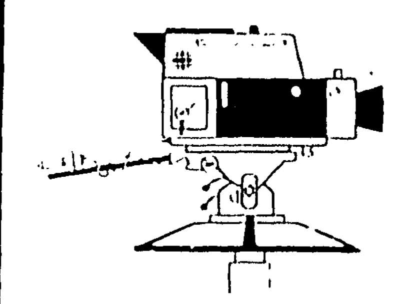
**Bonnyville**

**Ordinateur McIntosh ou Traitement de texte - Word Perfect**
Dates: une fin de semaine (vendredi et samedi)
Heure: de 18h30 à 22h (vendredi); de 9h à 15h30 (samedi)
Frais de scolarité: 75 $ (inclus le repas du samedi)
Lieu: l'école

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:
**Éducation permanente**
**Faculté Saint-Jean**
**University of Alberta**
**8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e)**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 4G9**
**468-1582**
ou
**les centres de l'Éducation permanente:**
**Région de Calgary....297-4023**
**Région de nord-ouest....837-2063**
**Région du nord-est....645-6214**
**Région de Morinville/Legal....961-3665**

Les centres régionaux sont des sociétés indépendantes parrainées par les Alberta Vocational Centres de Lesser Slave Lake, de Lac La Biche et de Calgary, en coopération avec la Faculté Saint-Jean.

# INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!



# À l'horaire de CBXFT Alberta





## Semaine du 23 au 29 septembre 1989

### SAMEDI

11h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
12h00 **UNIVERS INCONNUS** En limite de puissance.
13h00 **CINÉ-FAMILLE:** Cindy
15h00 **UNIVERS DES SPORTS**
16h30 **GÉNIES EN HERBE**
17h00 **LA BANDE DES SIX**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h10 **VIRAGES**
19h00 **SAMEDI PM**
20h00 **CINÉMA:** Aliens, le retour.
22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Les amants du capricorne. Festival Hitchcock.

### DIMANCHE

11h00 **RENCONTRES**
11h30 **LE BASEBALL DES EXPOS:** Montréal à New York
14h00 **FILM AU TÉLÉCINÉ**
14h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
15h00 LA SEMAINE VERTE
16h00 **LIVRE OUVERT** Série pour promouvoir la lecture chez les enfants.
16h15 **LES AVENTURES DE COLARGOL**
16h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Sarah et le cri de la langouste.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h15 **CINÉ-CLUB:** Senso

### LUNDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h35 **DÉCOUVERTE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
20h00 **REFLETS D'UN PAYS**
21h00 **CINÉ-OUEST** (1ère de 13)
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h10 **SOIRÉE DES ÉLECTIONS AU QUÉBEC**
23h00 **CINÉMA:** La grande combine.

### MARDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB.**
20h00 **L'HÉRITAGE**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** Si elle dit oui...je ne dis pas non.

### MERCREDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **MADHUBAN:** La forêt de miel
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS.**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **LES TISSERANDS DU POUVOIR**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Buck et son complice.

### JEUDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **PASSEPORT POUR L'ALBERTA**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT**
20h00 **SÉRIE-PLUS:** Le meutre de Mary Phagan IV.
21h00 **ROCK IV**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** Rouge baiser.

### VENDREDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **TÉREZ MONTCALM** Jamais Vu
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Perry Mason: Meurtre à l'archevêché.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Rive droite, rive gauche.



**Manuel Hurtubise** présente les émissions Jeunesse de la Télévision de Radio-Canada et un intéressant concours à **En transit,** du lundi au vendredi à 15 h 55, 16 h 25 et 16 h 55.



**Benoit Girard et Françoise Faucher** sont inoubliables dans **«Sarah et le cri de la langouste»,** une dramatique dans laquelle Sarah Bernhardt dicte ses mémoires et impose ses caprices à son secrétaire, aux **Beaux Dimanches** de Radio-Canada, **le 24 septembre à 20 h 00.**




## UN RÉSUMÉ DE LA SOIRÉE DES ÉLECTIONS

Lundi le 25 septembre, à 22h10, on découvrira le choix des électeurs québécois. Bernard Derome vous dévoilera les développements majeurs de la soirée et le sort des candidats vedettes. Suzanne Laberge avec le concours de journalistes vous signalera les comtés les plus intéressants et les luttes les plus significatives.

## MADHUBAN LA FORÊT DE MIEL...

Des milliers de personnes y ont trouvé la paix... grâce aux effets de la méditation et d'une recherche spirituelle qui répond aux besoins de la vie moderne...

Niché au sommet d'une chaîne de montagnes de l'Inde, Madhuban est devenu un centre international où s'y rendent les aventuriers de l'esprit...

Venez faire le voyage avec eux... à Madhuban la forêt de miel... Un reportage d'Éric Le Reste, journaliste à CBXFT, mardi le 26 septembre à 18h30.

## L'ALBERTA DES AUTRES

L'ALBERTA DES AUTRES cette semaine, c'est celle des difficultés qu'éprouvent les francophones à s'intégrer dans la société albertaine. Est-ce bien un problème du nouvel arrivant ou une condition commune depuis la venue de francophones dans cette province?

C'est L'ALBERTA DES AUTRES, troisième volet, diffusé le 27 septembre, à 17 h 00, durant l'émission POINT DE RENCONTRE, à l'antenne de CHFA Radio-Canada.

## «JAMAIS VU»

Terez Montcalm accompagnée de Pierre-Paul Bugeau à la contrebasse vous a présenté le 6 juillet dernier «JAMAIS VU» à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean. CBXFT la télévision de Radio-Canada en Alberta vous présente vendredi le 29 septembre à 18h30 une émission spéciale consacrée à Terez. Vous pourrez voir les meilleurs moments de son spectacle à la Faculté Saint-Jean. Terez qui se confie à notre caméra dans les Badlands, de même que son premier vidéo-clip.

Une émission pleine de chaleur, de sentiments, de bonheur, d'amour, de mélodies. Des rythmes qui ont parcourus en tous sens le folk, le rock, le jazz, le soul, et une voix mais quelle voix, celle de Terez Montcalm... unique.

À ne pas manquer, vendredi le 29 septembre à 18h30, «JAMAIS VU», Réalisation : Alain Ouellette.

## CINÉ-OUEST

L'Office national du film a 50 ans. Pour célébrer ce demi-siècle de création canadienne, Radio-Canada et l'O.N.F. ont fait équipe pour vous présenter uen rétrospective des meilleures productions françaises de l'Ouest: CINÉ-OUEST.

Une série de 13 émissions, CINÉ-OUEST met tour à tour en vedette les oeuvres de chacune des provinces de l'Ouest: le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

En 30 films, CINÉ-OUEST vous propose une redécouverte de l'histoire de l'Ouest et de ses héros, mais aussi la vision d'une génération de jeunes cinéastes, qui au fil de leurs oeuvres vous feront vivre l'évolution et les préoccupations des populations de l'Ouest.

CINÉ-OUEST vous invite également à une série de rencontres. Historiens ou simples témoins d'une époque, certains de nos invités vous aideront à mieux comprendre l'épopée de l'Ouest. D'autres, cinéastes ou représentants de l'O.N.F., évoqueront leurs souvenirs au sein de l'institution, leur bataille pour son évolution, et bien sûr les projets d'avenir qu'ils lui prêtent.

À ne pas manquer, la première d'une série de 13 émissions, lundi le 25 septembre à 21 heures. Animatrice Joyce Janvier. Réalisation Julia Sargeaunt.

## *«Les Albertains»*

du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30

**Cette semaine...**

Le lundi 25 sept. - Ralph Dilworth - Lethbridge
Le mardi 26 sept. - Carmel Despins-Klassen - Calgary
Le mercredi 27 sept. - Ferdinand Levesque - Falher
Le jeudi 28 sept. - René Dallaire - Bonnyville
Le vendredi 29 sept. - Élise Déry - Edmonton



# Bloc-notes



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

## Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

## Morinville/Legal

Le groupe jeunesse de Centralta est en voie de formation. Un comité ad-hoc a été formé et recrute présentement de nouveaux membres en préparation aux élections de l'exécutif du 29 septembre prochain. Si vous êtes âgés entre 14 et 25 ans, et êtes intéressé à devenir membre et/ou à vous présenter en tant que président(e), vice-président(e), secrétaire, trésorier(ère) ou journaliste/publiciste pour le groupe, veuillez communiquer avec Denise au 961-3072 ou Michelle au 961-3929 après 16 h ou contactez André à l'A.C.F.A. régionale au 961-3665. À noter qu'à la suite des élections du 29 septembre il y aura un tournoi de quilles pour tous les membres.

6/10

## Edmonton

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

## Rivière-la-Paix

Heures d'ouverture de la Bibliothèque au Centre Culturel: le vendredi de 13 h à 17 h et le dimanche de 12 h à 14 h.

29/9

Falher: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 19h30 le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Roger au 837-2152.

27/10

Falher: La réunion mensuelle du Comité culturel régional aura lieu au Centre Notre-Dame le 25 octobre à 19h30. Pour info: Monique au 624-8264.

27/10

Tangent: Heures d'ouverture de la Bibliothèque au Centre Culturel: le vendredi de 13h à 17h et le dimanche de 12h à 14h.

27/10

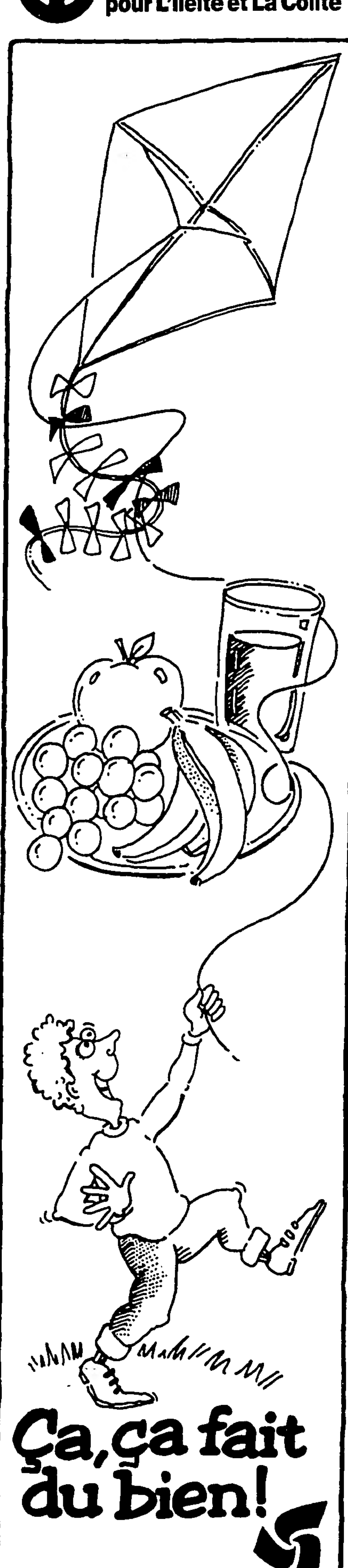
Saint-Isidore: Réunion du Carnaval le 11 octobre au Centre culturel à 19h30. Pour info: Thérèse au 624-8855.

27/10

Falher: Mini-salon du livre de l'ACELF à l'École Héritage les 29 et 10 octobre. Pour info: l'A.C.F.A. 837-2296.

27/10











# Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

**Tarifs:** 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement:** chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

**Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2**

## Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

## Edmonton

Recherche «nanny»/femme de ménage bilingue à plein temps, non-fumeuse, pour deux enfants d'âge scolaire, pension sur les lieux, pour le 1er novembre 1989. Composez le 454-5550 après 17h.

6/10

La Coop «Le Quartier du Collège» a présentement 2 unités de 3 chambres à coucher, 514 $/mois. Inf.: appelez Louise au 468-1819.

29/9

## Nécrologie

### Bilodeau

Le 12 septembre 1989, Marguerite Bilodeau de Westlock est décédée à l'âge de 76 ans.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Albert et son épouse Glenda de Fort Saskatchewan, Norman et son épouse Alice de Vimy; une fille Élise et son époux Julian Shank de Clyde; huit petits-enfants; trois soeurs, Mesdames Jean Sabourin de Saint-Albert, Helen St-Arnaud de Westlock et Madelaine Shank de Clyde. Son époux Philippe est décédé en 1972 ainsi que deux frères et deux soeurs.

Une soirée de prières a eu lieu le 14 septembre à 19h à l'église catholique St.Mary's de Westlock et la messe des funérailles a été célébrée dans la même église le lendemain à 10h par les Pères Burkowski et Laliberté. La sépulture a eu lieu au cimetière Notre-Dame des Victoires de Vimy. La direction des funérailles était confiée à Louis Tinant de Drayton Valley Funeral Services.

### LE FRÈRE JEAN BOUCHER, O.M.I.



Le frère Jean Boucher, Oblat de Marie-Immaculée est décédé à l'hôpital Royal Alexandra d'Edmonton le 25 août dernier à l'âge de 61 ans.

Originaire d'Edmundston, Nouveau-Brunswick, Jean Boucher était entré chez les Oblats, à Richelieu, Qué., à l'âge de 21 ans et devait passer presque toute sa vie dans les missions du Grand Nord canadien. Il a travaillé notamment à Chesterfield Inlet, Aklavik, aux Forts Chipewyan, Franklin, Rae, Smith, à Good Hope, Hay River, Black Lake, etc. Excellent ouvrier et très habile menuisier, il a rendu d'insignes services à toutes les missions où il a été appelé à travailler.

Affligé d'emphysème durant le dernières années de sa vie, il avait dû prendre une retraite prématurée à la résidence oblate Placid Place où pendant cinq ans il ne pouvait respirer qu'à l'aide d'un réservoir d'oxygène. C'est cette maladie qui l'a emporté le 24 août.

Lors de la veillée funèbre qui a eu lieu en l'église Saint-Joachim le 27 août au soir, le Père Paul-Antoine Hudon a rappelé que le «frère Boucher avait mené une vie religieuse exemplaire».

Les funérailles, présidée par le provincial, le Père Jacques Johnson, ont suivi le lendemain. Le Frère Jean Boucher a été inhumé au milieu de ses frères Oblats dans le cimetière de Saint-Albert.

### Lachambre

À Edmonton, le 11 septembre 1989, est décédé M. André Rodolphe Lachambre à l'âge de 77 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Irène, une fille Juliette et son époux Ian Anderson, trois petits-enfants Randall, Lisa et Glen Richardson, tous de Calgary; trois frères, Jacques de Slave Lake, Alberta, Rolland de Chatham, Nouveau-Brunswick et Adrien d'Edmonton, Alberta. Une soirée de prière a eu lieu à Floral Chapels le vendredi 15 septembre et la messe des funérailles, le lendemain 16 septembre à 11h à l'église Saint-Joachim d'Edmonton, célébrée par le Père Paul Hudon, o.m.i. La sépulture a eu lieu au terrain familial dans le cimetière Holy Cross. La direction des funérailles étaient confiée à Connelly-McKinley Ltd. d'Edmonton.











## SOUMISSIONS

**POUR LA PRODUCTION ET LE STOCKAGE DE 645,000 TONNES NETTES DE PIERRE CONCASSÉE ET AUTRES TRAVAUX POUR LA COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER (MCABEE) CARRIÈRE AU MILLE 40 (KM 64,37) SUBDIVISION ASHCROFT, PRÈS DE MCABEE, COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Les travaux consistent à enlever environ 240,000 mètres cubes de terre rapportée; excavation, production et stockage de gravier concassé et installation d'un système d'eau pour le contrôle de la poussière.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 28 septembre 1989.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), ou de l'Ingénieur des voies, 14590 - 116e avenue, Surrey (C.-B.), de l'Administrateur des contrats d'ingénierie au 460 - 123e rue Main, Winnipeg (Manitoba) le ou après le jeudi 14 septembre 1989 sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

**Informations techniques:** M. Michael Theodore, Ingénieur minier, Edmonton, Alberta, (403) 421-6587

**Informations concernant la soumission:** M. D.J. Tibbs, Gestionnaire de l'administration des contrats, Edmonton (Alberta), (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

**R.A. Walker**
**Vice-président sénior**
**Ouest canadien**
**Edmonton, Alberta**

Paroisses francophones

## Messes du dimanche

**Immaculée-Conception**
**10830 - 96e Rue**
Dimanche: 10 h 30

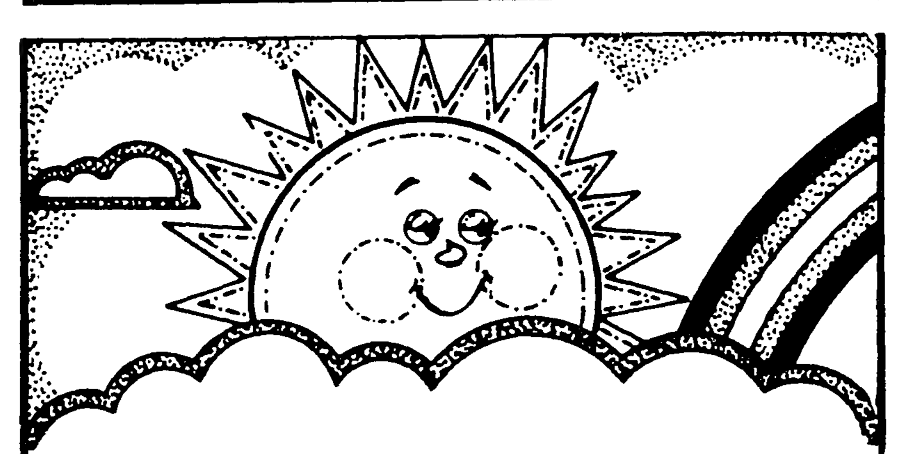
**Saint-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
**9, Muir Drive**
Dimanche: 10 h

**Sainte-Anne**
**9810 - 165e Rue**
Dimanche: 11 h

**Saint-Thomas d'Aquin**
**8760 - 84e Avenue**
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

**Saint-Joachim**
**9928 - 110e Rue**
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

**Sainte-Famille à Calgary**
**1719 - 5e Rue S.O.**
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h



## Les caprices de Dame Nature!

**Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:**

**C'est arrivé un 17 septembre**

En 1980, de Toronto à Niagara-on-the-Lake, de nombreux observateurs signalent 8 emplacements différents de trombes, certaines par groupes de 2 ou 3 entonnoirs, autour du lac Ontario.

**C'est arrivé un 18 septembre**

En 1982, l'ouragan *Debbie* alourdit le temps sur la côte atlantique. On évacue tout l'équipe de la plate-forme pétrolière flottante *Sedco* 706 dès que l'ouragan s'approche des Grands Bancs.

**C'est arrivé un 19 septembre**

En 1965, des plongeurs découvrent l'épave de *Le Chameau* qui a coulé lors d'une violente tempête en août 1725, au large de l'entrée de Kelpy Cove, à l'île du Cap-Breton. Sa cargaison contenait 11 000 pièces d'argent et 3 000 pièces d'or, la solde des troupes françaises en Nouvelle-France. On évalue le trésor à 250 000 $.

**C'est arrivé un 20 septembre**

En 1987, le pape Jean-Paul II célèbre la messe à Fort Simpson (T.N.-O.), remplissant ainsi une promesse faite le 18 septembre 1984 alors qu'un épais brouillard l'avait empêché de rendre visite aux gens de la région.

**C'est arrivé un 21 septembre**

En 1942, une pluie intense frappe les Maritimes le 20. Dès le 21, Halifax a reçu 239 mm de pluie, un record pour une journée dans l'est du Canada. Après 4 jours, les précipitations excèdent 350 mm à Stellarton (N.-É.) et 275 mm à Charlottetown.

**C'est arrivé un 22 septembre**

En 1984, le premier jour d'automne s'accompagne de fortes chutes de neige en Alberta et en Saskatchewan. Au nord-est de Jasper, les branches des arbres et les fils électriques ploient sous 35 cm de neige qui apporte une humidité dont le sol a grand besoin.

**C'est arrivé un 23 septembre**

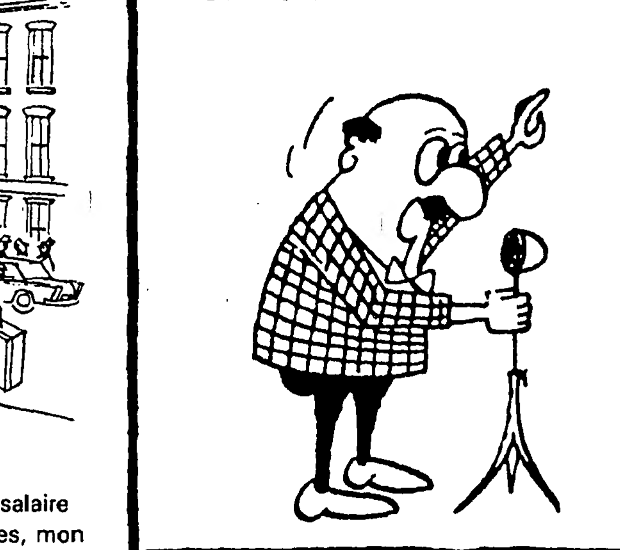
En 1815, la bourrasque connue sous le nom de «Great September Gale» endommage sérieusement les forêts et les bâtiments partout dans les Maritimes.

*Source: Environnement Canada*

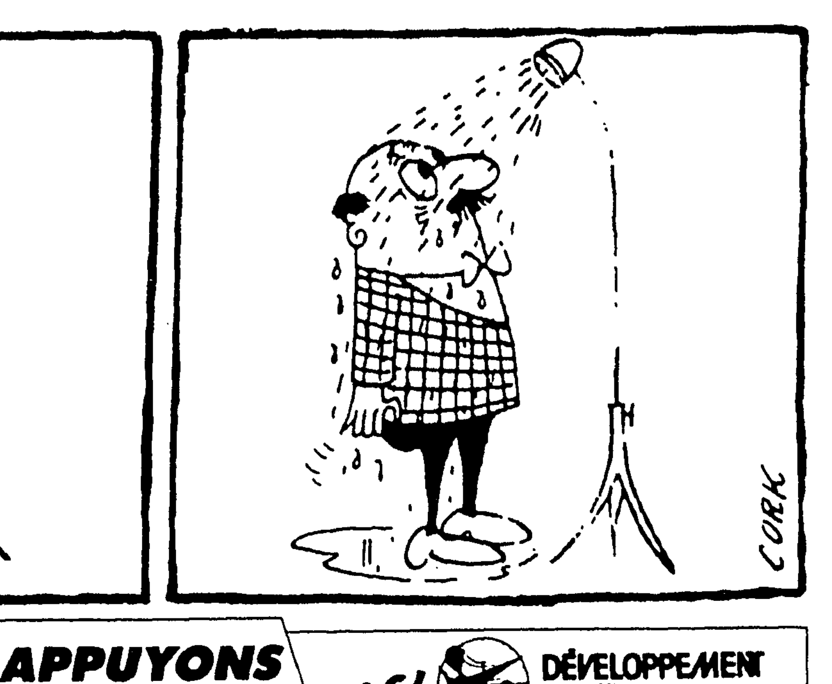


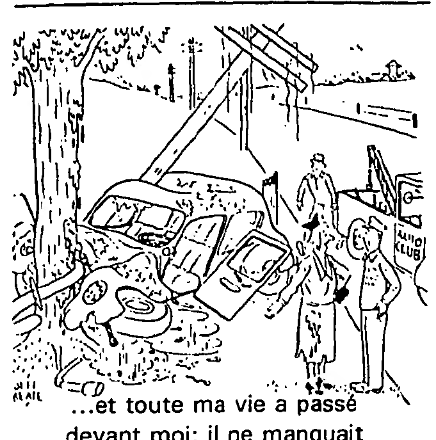
Je dois dire que mon salaire est dans les cinq chiffres, mon épouse et mes quatre filles.

cork







...et toute ma vie a passé devant moi; il ne manquait que la partie des leçons de conduite.



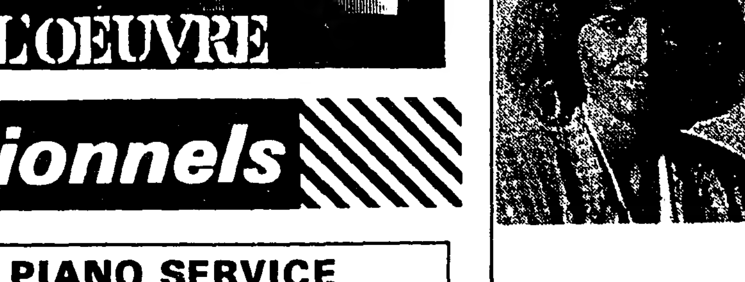
Je constate que vous ne fumez pas.

**PRIERE AU ST-ESPRIT**

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).
D.B.



## Professionnels





## Cartes d'affaires